



STRATÉGIE NATIONALE JEUNESSE, PAIX ET SÉCURITÉ DU TCHAD

2026 - 2030

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FAIT À N'DJAMENA, TCHAD

Mars 2026

Sommaire

Avant-propos

Remerciements

Liste des tableaux et schémas

Liste des abréviations et acronymes

Résumé exécutif

Chapitre 1 : Contexte et justification

- ❖ Contexte général démographique, socio-économique et sécuritaire du Tchad
- ❖ Justification de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité
- ❖ Analyse de la problématique nationale Jeunesse, Paix et Sécurité
- ❖ Alignement avec les cadres internationaux, continentaux et régionaux
- ❖ Valeur ajoutée de la Stratégie JPS dans l'architecture nationale de paix et de sécurité
- ❖ Définitions et concepts clés liés à la jeunesse, à la paix et à la sécurité

Chapitre 2 : Processus d'élaboration de la stratégie

- ❖ Présentation de l'approche méthodologique adoptée
- ❖ Description du processus participatif et inclusif
- ❖ Identification des acteurs impliqués et des parties prenantes
- ❖ Principaux enseignements issus des consultations et du processus de co-construction

Chapitre 3 : Analyse de la situation des jeunes au Tchad

- ❖ Profil démographique et socio-économique de la jeunesse tchadienne
- ❖ Enjeux liés à la participation, à la gouvernance et à la cohésion sociale
- ❖ Analyse des dynamiques sécuritaires et des facteurs de vulnérabilité des jeunes
- ❖ Présentation des initiatives existantes et des réponses institutionnelles
- ❖ Identification des opportunités et défis stratégiques

Chapitre 4 : Orientations stratégiques

- ❖ Présentation de la vision de la Stratégie Nationale JPS
- ❖ Définition de l'objectif général et des objectifs spécifiques
- ❖ Présentation des principes directeurs de la stratégie

Chapitre 5 : Plan d'action de la stratégie

- ❖ Présentation du cadre logique de la stratégie
- ❖ Description des axes stratégiques d'intervention
- ❖ Présentation des résultats attendus
- ❖ Identification des acteurs responsables et partenaires de mise en œuvre
- ❖ Définition des indicateurs de performance
- ❖ Présentation de l'échéancier de mise en œuvre

Chapitre 6 : Modalités de mise en œuvre

- ❖ Présentation du dispositif institutionnel et des mécanismes de gouvernance
- ❖ Définition des rôles et responsabilités des parties prenantes
- ❖ Présentation des partenariats stratégiques
- ❖ Analyse et gestion des risques liés à la mise en œuvre

Chapitre 7 : Suivi-évaluation et financement

- ❖ Présentation du cadre de suivi-évaluation
- ❖ Description des mécanismes de redevabilité
- ❖ Articulation entre sécurité humaine, signes vitaux et axes stratégiques
- ❖ Présentation du budget indicatif
- ❖ Présentation de la stratégie de mobilisation des ressources

Chapitre 8 : Stratégie de communication

- ❖ Présentation des objectifs de communication
- ❖ Identification des cibles et des messages clés
- ❖ Présentation des approches et des canaux de communication
- ❖ Description des mécanismes de gouvernance de la communication
- ❖ Définition des indicateurs de visibilité et d'impact

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

- ❖ Outils de consultation et matrices
- ❖ Liste des personnes ressources et informateurs clés
- ❖ Résultats du sondage U-Report
- ❖ Table des matières

AVANT-PROPOS

La jeunesse au Tchad constitue un pilier central de la paix, de la stabilité et du développement durable de notre pays. Majoritaire dans la structure démographique nationale, elle se trouve cependant confrontée à de nombreux défis liés notamment aux crises sociopolitiques, aux vulnérabilités économiques, aux tensions communautaires et aux fragilités sécuritaires qui ont affecté le tissu social et économique du Tchad ces dernières années. Dans ce contexte, il est indispensable de doter notre pays d'un cadre stratégique spécifique afin de renforcer la contribution effective des jeunes à la paix, à la sécurité et à la cohésion nationale. La Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) s'inscrit dans cette dynamique. Elle répond à la recommandation formulée par les plus hautes autorités de l'État, et notamment par la Primature, invitant le Ministère chargé de la Jeunesse à engager un processus structuré d'élaboration d'un instrument national aligné sur les engagements régionaux, continentaux et internationaux du Tchad. Elle s'inspire directement de la Résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies, complétée par les résolutions 2419 (2018), 2535

(2020) et 2807 (2025), ainsi que du Cadre continental de l'Union africaine sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité.

Cette Stratégie vise à contribuer à la capitalisation de la paix et de la sécurité retrouvées, tout en créant un environnement favorable à l'engagement inclusif et responsable des jeunes, conformément à la vision nationale de développement prônée par le Maréchal, Président de la République, Chef de l'Etat et réaffirmée par le PND Tchad Connexion 2030. Elle reconnaît les jeunes non seulement comme des bénéficiaires des politiques publiques, mais surtout comme des acteurs à part entière de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la reconstruction nationale. L'élaboration de la SN-JPS a suivi une démarche méthodologique hautement participative et inclusive. Elle s'est appuyé sur une feuille de route clairement définie, la mise en place d'un comité technique multisectoriel, le recours à une expertise indépendante, ainsi que l'organisation de consultations nationales et provinciales associant les jeunes filles et garçons, les institutions publiques, les organisations de la société civile, les autorités traditionnelles et religieuses, les universitaires et les partenaires techniques et financiers. Ce processus a permis de prendre en compte les réalités locales, les expériences vécues par les jeunes, ainsi que les dynamiques spécifiques liées à la paix, à la sécurité et à la vulnérabilité dans les différentes provinces du pays. La Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité ne constitue pas une finalité en soi. Elle représente un cadre de référence stratégique, destiné à orienter l'action publique, à renforcer la coordination entre les différents acteurs, et à favoriser une synergie d'action entre les institutions, les organisations de jeunesse et les partenaires. Sa mise en œuvre effective reposera sur l'engagement collectif de toutes les parties prenantes, ainsi que sur l'opérationnalisation d'un mécanisme inclusif de suivi-évaluation garantissant la redevabilité et l'apprentissage continu.

En ma qualité de Ministre en charge de la Jeunesse, ayant suivi de bout en bout le processus d'élaboration de cette stratégie, je salue l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce processus et réaffirme l'engagement du Gouvernement de la République du Tchad à faire de la jeunesse un levier central de paix, de sécurité et de stabilité. J'invite l'ensemble des institutions nationales, des collectivités autonomes, des organisations de jeunesse, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement à s'approprier cette Stratégie et à œuvrer de concert pour sa mise en œuvre au service d'un Tchad plus sûr, plus stable et plus prospère.

Maïde Hamit Lony

Ministre de la Jeunesse et des Sports

République du Tchad

Remerciements

Cette Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) est le fruit d'un effort collectif et d'une grande mobilisation de multiples acteurs engagés en faveur de la paix, de la sécurité et des questions de jeunesse. Le Gouvernement de la République du Tchad exprime sa reconnaissance à l'ensemble des institutions nationales, des ministères sectoriels, des collectivités territoriales décentralisées, des autorités administratives, traditionnelles et religieuses, ainsi qu'aux organisations de jeunesse et de la société civile qui ont contribué, par leur expertise et leur disponibilité, à l'élaboration de ce cadre stratégique d'exception. Une profonde gratitude est adressée aux jeunes filles et garçons de toutes les provinces du pays, dont la participation active aux consultations, aux ateliers et au sondage national a permis d'ancrer cette stratégie dans les réalités vécues et les aspirations profondes de la jeunesse tchadienne. Le Gouvernement tient également à remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les organisations internationales, pour leur appui technique, financier et stratégique tout au long du processus. Leur accompagnement constant a été déterminant pour garantir la qualité du document, la cohérence et l'alignement de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité avec les cadres nationaux, continentaux et internationaux. Enfin, une pensée reconnaissante est adressée à toutes les personnes ressources, experts, chercheurs, facilitateurs et membres des comités techniques qui, de près ou de loin, ont contribué à la réflexion, à la co-construction et à la finalisation de ce document.

Liste des tableaux et schémas

Tableau 1 : Liste des provinces où les consultations locales ont été menées

Tableau 2 : Articulation entre signes, vitaux, sécurité humaine et axes stratégiques

Tableau 3 : Synthèse de l'échéancier

Tableau 4 : Mitigation des risques liés à la mise en oeuvre de la stratégie

Tableau 5 : Cadre logique de suivi et d'évaluation de la SN-JPS du Tchad

Schéma 1 : Résultats Sondage U Report

Schéma 2 : Partenariats stratégiques pour la Stratégie Nationale JPS du Tchad

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Sigle	Signification
APSA	Architecture Africaine de Paix et de Sécurité
BAD	Banque Africaine de Développement
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CIDCA	China International Development Cooperation Agency
COFIL	Comité de Pilotage
CSNU	Conseil de Sécurité des Nations Unies
CTP	Comité Technique de Pilotage
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FPS	Femmes, Paix et Sécurité
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HRW	Human Rights Watch
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
JPS	Jeunesse, Paix et Sécurité
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONAPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
PAN 1325	Plan d'Action National pour la Résolution 1325
SNCS	Stratégie Nationale de Cohésion Sociale
SN-JPS	Stratégie Nationale Jeunes, Paix et Sécurité
STP-JPS	Secrétariat technique Permanent Jeunesse, Paix et Sécurité
PND	Plan National de Développement
PNJ	Politique Nationale de la Jeunesse
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVE	Prévention de l'Extrémisme Violent
RCA	République Centrafricaine
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
SNU	Système des Nations Unies

STP-JPS	Secrétariat Technique Permanent Jeunesse, Paix et Sécurité
TDR	Termes de Référence
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
Y4P	Youth for Peace

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) du Tchad 2026–2030 constitue le premier cadre stratégique national dédié à opérationnaliser l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité (JPS). Elle s'inscrit dans un contexte national et régional marqué par des défis sécuritaires persistants, des vulnérabilités socio-économiques structurelles et une dynamique démographique exceptionnelle marquée par la jeunesse de la population. Dans ce contexte, la jeunesse tchadienne représente à la fois un levier stratégique important pour la paix et le développement durable, et un groupe particulièrement exposé aux effets des conflits, des crises, de l'extrémisme violent, des tensions intercommunautaires, du changement climatique et de l'exclusion économique. Alignée sur les Résolutions 2250 (2015), 2419 (2018), 2535 (2020) et 2807 (2025) du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Cadre continental de l'Union africaine sur la JPS, ainsi que sur les priorités nationales (Plan National de Développement « Tchad Connexion 2030 », Stratégie Nationale de Cohésion Sociale 2024-2029), la SN-JPS traduit les engagements normatifs du Tchad en orientations stratégiques, objectifs mesurables et actions concrètes. Elle repose sur une approche de sécurité humaine, de prévention des conflits et de cohésion sociale, reconnaissant les jeunes comme des acteurs essentiels de la paix, de la stabilité et de la résilience communautaire.

La stratégie est le fruit d'un processus participatif et inclusif sans précédent, combinant consultations provinciales dans toutes les zones du pays, un dialogue intergénérationnel et un sondage national U-Report ayant mobilisé plus de 37 000 jeunes. Ce processus a permis de capter les réalités locales, les vulnérabilités différenciées et les aspirations profondes des jeunes tchadiens, notamment en matière d'emploi, de participation aux décisions, de sécurité, et de justice sociale. La vision de la SN-JPS est celle d'une jeunesse tchadienne responsable, résiliente et inclusive, reconnue comme actrice centrale de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la sécurité nationale. Son objectif général est de contribuer durablement à la paix et à la sécurité au Tchad à travers la promotion d'une jeunesse engagée, protégée, autonome et pleinement impliquée dans les processus décisionnels et communautaires.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie s'articule autour de six axes stratégiques complémentaires :

1. L'inclusion et le leadership des jeunes dans la prévention, la gestion des conflits et la consolidation de la paix ;
2. La protection sociale et la sécurité économique des jeunes ;
3. La citoyenneté, la culture de la paix et l'éducation ;
4. La résilience communautaire face aux défis environnementaux et climatiques ;

5. La transformation numérique, la communication et les partenariats pour la paix ;
6. Le relèvement, la stabilisation sociale et l'autonomisation des jeunes en situation de vulnérabilité liée aux conflits

Un plan d'action opérationnel, assorti de résultats attendus, d'actions prioritaires et d'indicateurs, permet de traduire ces axes en interventions concrètes. La SN-JPS intègre également un dispositif robuste de suivi-évaluation et de redevabilité, fondé sur la participation des jeunes, la transparence et l'apprentissage continu. En se dotant de cette Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité, le Tchad affirme sa volonté et son ambition de transformer son potentiel démographique en dividende de paix, de renforcer la cohésion sociale et de consolider une sécurité et une paix portées par et pour sa jeunesse. La SN-JPS constitue ainsi une feuille de route pour l'action publique, un cadre de coordination pour les acteurs locaux, nationaux et internationaux, et un engagement fort en faveur d'un futur plus pacifique et inclusif pour l'ensemble des citoyens tchadiens.

CHAPITRE 1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Contexte général

Pays d'Afrique centrale enclavé, le Tchad est l'un des plus vastes États du continent africain. Son économie repose majoritairement sur les revenus pétroliers, qui constituent la principale source de recettes d'exportation et soutiennent la croissance économique. Selon le rapport pays 2025 de la Banque Africaine de développement, le taux de croissance du PIB s'est établi à environ 4,2 % en 2024, avec des projections autour de 5,2–5,3 % pour 2024–2025, tandis que le PIB par habitant demeure faible, à environ 961,6 dollars américains en 2024, reflétant des défis persistants en matière de diversification économique et de développement socioéconomique. Il partage ses frontières avec deux États d'Afrique de l'Ouest (le Niger et le Nigéria), deux pays d'Afrique centrale (le Cameroun et la République centrafricaine), un pays d'Afrique de l'Est (le Soudan) et un pays d'Afrique du Nord (la Libye). Cette position géographique singulière confère au Tchad un rôle de choix entre plusieurs espaces géopolitiques et explique la grande diversité de ses écosystèmes naturels, allant des zones désertiques du Nord aux savanes et forêts du Sud. Elle façonne également des modes de vie variés, dominés par le pastoralisme nomade et l'agriculture sédentaire, dont la coexistence demeure marquée par des défis structurels, notamment liés à l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles. Ces tensions sont aujourd'hui aggravées par les effets croissants du changement climatique, qui accentuent la pression sur des ressources déjà limitées.

Sur le plan sécuritaire, le Tchad fait face à des défis complexes et multiformes en matière de paix et de sécurité. Le pays est secoué par une instabilité sécuritaire récurrente favorisant les rébellions et subit directement les répercussions des crises persistantes qui affectent le Sahel, le bassin du lac Tchad et l'ensemble de ses pays voisins, notamment le Cameroun, la République centrafricaine, la Libye, le Niger, le Nigéria et le Soudan. À titre d'illustration, depuis avril 2023, plus de 844 000 réfugiés soudanais ont franchi la frontière tchadienne¹ en raison du conflit armé en cours au Soudan. En incluant les réfugiés soudanais déjà présents au Tchad avant la crise, le nombre total de réfugiés soudanais au Tchad dépasse désormais 1,2 million de personnes².

¹ [UNHCR warns crisis reaching breaking point as Sudanese refugee numbers triple in Chad](#)

² [Chad | UNHCR](#)

L'instabilité chronique des États frontaliers favorise par ailleurs la circulation incontrôlée des armes de guerre, ainsi que le développement de trafics illicites, contribuant à fragiliser la cohésion sociale et la sécurité intérieure. L'afflux massif de réfugiés et de retournés constitue un défi supplémentaire majeur pour les autorités tchadiennes, avec des répercussions significatives sur les communautés hôtes, le tissu économique et social des zones d'accueil, ainsi que sur les finances publiques de l'État. Ces pressions se traduisent notamment par une augmentation substantielle des dépenses liées à la sécurité et à la défense, souvent au détriment des investissements dans les services sociaux de base.

Par ailleurs, la situation sécuritaire demeure particulièrement préoccupante dans la région du lac Tchad, où le groupe Boko Haram poursuit ses activités terroristes. Cette insécurité liée à l'extrémisme violent est aggravée par les effets du changement climatique, qui accentuent la vulnérabilité des populations. Les déplacements récurrents de groupes entiers de communautés réduisent leur capacité d'adaptation aux chocs saisonniers et entravent le développement de mécanismes durables de résilience face aux crises récurrentes qui affectent cette zone stratégique. Malgré une réponse étatique multidimensionnelle face à ces nombreuses menaces, le Tchad demeure exposé à des attaques sporadiques de groupes extrémistes, entraînant malheureusement des pertes en vies humaines. Toutefois, en dépit de ce contexte sécuritaire difficile, le pays a déployé des efforts soutenus au cours de la dernière décennie pour contribuer activement à la promotion de la paix et à la défense de la sécurité nationale et régionale, notamment en Afrique centrale et de l'Ouest. À ce titre, le Tchad s'est illustré comme l'un des principaux contributeurs aux opérations de maintien de la paix, en se classant troisième fournisseur de troupes à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) (HRW, 2024). Il convient de mettre également en évidence que de nombreuses rébellions ont menacé la paix et la stabilité au Tchad quelques années seulement après l'indépendance jusqu'à nos jours.

1.2. Justification de la stratégie Jeunesse, Paix et Sécurité

Le Tchad est l'un des pays les plus jeunes au monde. Les jeunes âgés de 15 à 35 ans représentent plus de 60 % de la population nationale, tandis que plus de la moitié de la population a moins de 15 ans. Cette dynamique démographique exceptionnelle constitue à la fois une opportunité stratégique majeure pour le développement, la stabilité et la paix inclusive, mais elle pourrait également être un facteur de vulnérabilité si elle n'est pas accompagnée par des politiques publiques pertinentes, cohérentes et sensibles aux réalités des jeunes. Sur le plan socio-économique, la jeunesse tchadienne demeure confrontée à une précarité structurelle persistante. Près de 78 % de la population vit en milieu rural et dépend principalement de l'agriculture, de l'élevage et de l'économie informelle, secteurs fortement exposés aux aléas climatiques et à l'insécurité³. Les données issues des consultations nationales et des documents stratégiques indiquent que le chômage et le sous-emploi des jeunes atteignent des niveaux préoccupants : environ 40 % des jeunes sont sans emploi selon une étude nationale de 2025, tandis que le taux dépasse 60 % chez les jeunes diplômés (Rapport INSEED 2025), en particulier en milieu urbain. Ces chiffres contrastent fortement avec les statistiques officielles de chômage global (1–2 %), révélant une crise spécifique de l'emploi des jeunes, marquée par l'inadéquation formation-emploi, l'accès limité au financement et la faiblesse des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Les consultations provinciales menées dans les zones Sud et Nord du pays confirment que l'accès à l'emploi, aux moyens de subsistance et aux opportunités économiques constituent la première préoccupation des jeunes, toutes régions confondues. À Koumra,

³ Stratégie nationale de cohésion sociale

Moundou, Bongor, Abéché, Biltine ou encore Fada, les jeunes associent directement le chômage, l'oisiveté et la pauvreté à la montée de la délinquance, des violences communautaires, des migrations irrégulières, l'engagement dans les groupes armés et des risques de radicalisation.

Les inégalités de genre renforcent ces vulnérabilités. Les adolescentes et les jeunes femmes font face à des obstacles structurels persistants liés aux mariages précoces, à la déscolarisation, à l'accès limité à la formation professionnelle, à la faible participation civique et politique, ainsi qu'à une exposition accrue aux violences basées sur le genre. Les consultations locales ont mis en évidence l'absence ou l'insuffisance de structures d'écoute, de protection et de prise en charge psychosociale adaptées aux besoins spécifiques des jeunes femmes, notamment en zones rurales et frontalières.

À ces défis socio-économiques s'ajoutent des pressions sécuritaires et environnementales croissantes. Le Tchad est confronté à des conflits communautaires récurrents, en particulier les conflits entre agriculteurs et éleveurs, exacerbés par la pression sur les ressources naturelles, la délimitation insuffisante des couloirs de transhumance et les effets du changement climatique notamment la rareté des ressources en eau. La diminution de plus de 90 % de la superficie du lac Tchad, la variabilité des précipitations, les sécheresses et les inondations affectent directement les moyens de subsistance des jeunes et alimentent les tensions locales. Les jeunes sont à la fois les premières victimes de ces crises et des acteurs clés de la résilience communautaire, comme l'ont souligné les participants aux consultations provinciales. Par ailleurs, la précarité économique, l'exclusion sociale et la perte de repères exposent une partie de la jeunesse aux risques de recrutement par des groupes armés et extrémistes violents, notamment dans la région du lac Tchad et les zones frontalières avec le Soudan, la Libye et la République centrafricaine. Les jeunes sont également fortement affectés par les déplacements forcés : le Tchad accueille plus de 1,2 million de réfugiés et retournés, ce qui accentue la pression sur les communautés hôtes, les services sociaux et les opportunités économiques, en particulier pour les jeunes.

Dans ce contexte complexe, l'élaboration de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité se justifie pleinement comme une réponse structurante, préventive et transversale aux défis identifiés. Elle permet de dépasser les approches sectorielles fragmentées en proposant un cadre intégré qui relie emploi, cohésion sociale, prévention des conflits, protection, participation citoyenne et résilience communautaire. La SN-JPS offre ainsi au Tchad un outil de planification stratégique pour transformer le potentiel démographique de sa jeunesse en dividende de paix, en réduisant les facteurs de vulnérabilité et en renforçant les capacités des jeunes comme acteurs de stabilité et de développement. Enfin, la stratégie répond à une exigence d'alignement et de conformité avec les engagements internationaux, continentaux et régionaux du Tchad. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre des Résolutions 2250, 2419, 2535 et 2807 du Conseil de sécurité des Nations Unies, du Cadre continental JPS de l'Union africaine, ainsi que des Objectifs de Développement Durable, en particulier les ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces), 8 (Travail décent et croissance économique) et 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie)

. En se dotant d'une SN-JPS, le Tchad rejoint un groupe encore restreint de pays ayant institutionnalisé l'agenda JPS et affirme sa volonté de capitaliser sur la jeunesse comme levier central de paix, de sécurité humaine et de développement durable, tout en renforçant la cohérence avec la Vision 2030, le Plan National de Développement 2024–2028 et la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale. Les jeunes tchadiens sont souvent victimes de la mauvaise gouvernance, de la corruption et de l'insuffisance des services sociaux de base pouvant les prendre en charge. Ce qui bien évidemment exacerbe davantage leurs vulnérabilités, les exposant aux conflits et à l'extrémisme violent. Les

jeunes tchadiens subissent pleinement les effets du dérèglement climatique ce qui rend leurs situations complexes. Les revenus issus de la pratique de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont en chute du fait du changement climatique et des conflits armés.

1.3. Problématique Jeunesse, Paix et Sécurité au Tchad

La problématique Jeunesse, Paix et Sécurité au Tchad s'inscrit dans un contexte national et régional marqué par des vulnérabilités structurelles, des crises sécuritaires persistantes et une transition démographique rapide. Avec plus de 60 % de sa population âgée de moins de 25 ans, le Tchad fait face à un paradoxe majeur : alors que la jeunesse constitue un levier stratégique pour la stabilité, la cohésion sociale et le développement, elle demeure insuffisamment intégrée aux politiques et mécanismes de paix et de sécurité. Sur le plan sécuritaire, les jeunes tchadiens sont particulièrement exposés aux effets directs et indirects des conflits armés, de l'extrémisme violent, des tensions communautaires et des déplacements forcés de populations. Dans certaines zones, notamment autour du lac Tchad, dans les régions frontalières et dans les zones affectées par les conflits agro-pastoraux, les jeunes sont à la fois victimes et acteurs involontaires de dynamiques de violence. Le manque d'opportunités économiques, la précarité sociale, l'exclusion politique et l'absence de perspectives crédibles favorisent leur vulnérabilité à la manipulation, à la radicalisation ou à l'enrôlement dans des groupes armés et criminels. Par ailleurs, la participation des jeunes aux processus décisionnels liés à la paix, à la sécurité et à la gouvernance demeure marginale et largement informelle. Les cadres existants de concertation et de prise de décision intègrent peu les jeunes de manière institutionnalisée, durable et inclusive, en particulier les jeunes femmes, les jeunes ruraux, les jeunes déplacés, réfugiés ou retournés. Cette faible participation limite la prise en compte des préoccupations réelles des jeunes dans les politiques publiques et fragilise la légitimité et l'efficacité des actions de prévention des conflits. La problématique JPS au Tchad est également exacerbée par les effets du changement climatique et la pression croissante sur les ressources naturelles, qui accentuent les conflits liés à l'accès à la terre, à l'eau et aux pâturages. Les jeunes, en première ligne de ces tensions, disposent rarement des capacités, des outils et des espaces nécessaires pour jouer un rôle de médiation, de prévention ou de résilience communautaire. L'absence de mécanismes de protection adaptés expose également de nombreux jeunes à des violences multiples, notamment les violences basées sur le genre, les traumatismes psychosociaux et la stigmatisation sociale. Malgré l'existence de plusieurs politiques sectorielles en faveur de la jeunesse, de la paix et de la sécurité, le cadre institutionnel demeure fragmenté et peu coordonné. Les interventions en faveur des jeunes restent souvent ponctuelles, dépendantes des projets et insuffisamment articulées autour d'une vision stratégique intégrée liant jeunesse, paix et sécurité. Cette fragmentation limite l'impact et la durabilité des initiatives existantes, ainsi que la capacité de l'État à répondre de manière préventive et structurelle aux facteurs de conflit impliquant les jeunes. Enfin, l'absence jusqu'à présent d'une stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité limite l'opérationnalisation des engagements internationaux et régionaux du Tchad, notamment ceux découlant des résolutions 2250 (2015), 2419 (2018), 2535 (2020) et 2807 (2025) du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que des cadres africains et régionaux pertinents. Cette lacune stratégique empêche une mobilisation cohérente des ressources, une coordination efficace des acteurs et une mesure rigoureuse des résultats.

Ainsi, la problématique nationale Jeunesse, Paix et Sécurité du Tchad réside dans la nécessité urgente de transformer la jeunesse, aujourd'hui souvent perçue comme vulnérable ou à risque, en un acteur central, reconnu et soutenu de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la sécurité durable, à travers un cadre stratégique intégré, inclusif, financé et aligné sur les priorités nationales.

1. 4. Alignement aux cadres internationaux, continentaux et régionaux

1-4-1- Alignement aux cadres internationaux

L'élaboration de la stratégie nationale JPS du Tchad s'inscrit dans une dynamique d'alignement stratégique avec les engagements internationaux, continentaux et régionaux du pays en matière de paix, de sécurité, de gouvernance et de développement durable. Cet alignement vise à assurer la cohérence normative, l'opérationnalisation des engagements pris par l'État tchadien et la mobilisation efficace des partenariats techniques et financiers.

Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur l'agenda JPS

La SN-JPS du Tchad s'aligne prioritairement sur les résolutions fondatrices du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité :

Résolution 2250 (2015)

Elle reconnaît pour la première fois le rôle central des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la sécurité durable. Elle repose sur cinq piliers fondamentaux : ***Participation, Protection, Prévention, Partenariats, Désengagement et Réintégration***. La SN-JPS du Tchad intègre ces piliers comme architecture centrale de son cadre stratégique et de son plan d'action.

Résolution 2419 (2018)

Elle met l'accent sur la participation inclusive des jeunes dans les processus de paix, la prise de décision politique et les institutions publiques. La SN-JPS prévoit ainsi des mécanismes institutionnels de participation des jeunes, y compris des quotas, des cadres de dialogue formalisés et des plateformes de consultation.

Résolution 2535 (2020)

Elle insiste sur la nécessité de disposer de plans d'action nationaux JPS financés, suivis et évalués. En réponse, le PAN-JPS du Tchad inclut un cadre de résultats, un mécanisme de suivi-évaluation et un budget chiffré conforme aux standards des partenaires internationaux.

Résolution 2807 (2025)

Adoptée le 12 décembre 2025, la Résolution 2807 marque une avancée majeure dans la consolidation et l'institutionnalisation de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité. Elle renforce le mandat international en faveur de l'élaboration, de la mise à jour et de la mise en œuvre effective des Plans d'Action nationaux JPS, désormais reconnus comme des instruments centraux de traduction des engagements normatifs en actions concrètes. La résolution appelle explicitement les États à accroître leur engagement politique, financier et institutionnel, à se doter de dispositifs de suivi-évaluation solides et transparents, et à garantir la participation significative, inclusive et continue des jeunes à toutes les étapes des processus décisionnels. En intégrant les enseignements tirés des expériences nationales et les mutations du contexte sécuritaire mondial, la Résolution 2807 s'impose aujourd'hui comme le cadre de référence le plus abouti et le plus opérationnel pour guider l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux Jeunesse, Paix et Sécurité.

Objectifs de Développement Durable (Agenda 2030)

La SN-JPS contribue directement à la mise en œuvre de plusieurs ODD, notamment :

ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

ODD 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, inclusive et équitable et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces ;

ODD 5 : Égalité entre les sexes (participation des jeunes femmes à la paix et à la sécurité) ;

ODD 8 : Travail décent et croissance économique (prévention par l'emploi et l'autonomisation des jeunes) ;

ODD 10 : Réduction des inégalités ;

ODD 13: Lutte contre les effets du changement climatique (prévention des conflits liés aux ressources naturelles)

1-4-2- Alignement aux cadres continentaux et régionaux

Le cadre continental de l'Union africaine sur le JPS (2020–2030) et son plan décennal de 10 ans

La SN-JPS du Tchad est pleinement aligné sur le Cadre continental Jeunesse, Paix et Sécurité de l'Union africaine, qui promeut la reconnaissance des jeunes comme acteurs de paix, la prévention structurelle des conflits, l'inclusion des jeunes dans la gouvernance de la paix et de la sécurité mais aussi l'intégration du genre et des groupes marginalisés.

La SN-JPS intègre les axes prioritaires du cadre africain, notamment :

- ❖ le renforcement des capacités des jeunes médiateurs ;
- ❖ la participation des jeunes aux mécanismes d'alerte précoce ;
- ❖ la prévention de l'extrémisme violent ;
- ❖ la résilience communautaire face aux chocs climatiques et sécuritaires.

La charte africaine de la jeunesse (Article 17)

L'Article 17 de la charte africaine de la Jeunesse engage les États parties à garantir la participation des jeunes à la prévention et à la résolution des conflits. La stratégie JPS du Tchad traduit cet engagement par l'institutionnalisation de cadres de participation des jeunes, l'intégration des jeunes dans les comités locaux de paix et le soutien aux initiatives de jeunesse en faveur de la cohésion sociale.

L'architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)

La SN-JPS contribue aux objectifs de l'APSA, notamment en matière de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix, en intégrant les jeunes dans :

- ❖ Les mécanismes nationaux d'alerte précoce ;
- ❖ Les initiatives de diplomatie préventive ;

- ❖ Les actions de stabilisation post-conflit.

Le cadre régional Jeunesse, Paix et Sécurité de la CEEAC

En tant que membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Tchad s'aligne sur les orientations régionales visant à prévenir les conflits transfrontaliers, à renforcer la coopération régionale en matière de sécurité et à promouvoir la participation des jeunes à la paix et à la stabilité régionale.

La SN-JPS prévoit ainsi :

- ❖ la coopération transfrontalière entre jeunes leaders ;
- ❖ le partage d'informations et de bonnes pratiques en matière de prévention ;
- ❖ la participation des jeunes aux initiatives régionales de paix.

Stratégies régionales de prévention de l'extrémisme violent et de stabilisation

La SN-JPS est cohérent avec les cadres régionaux de lutte contre l'extrémisme violent, notamment dans le bassin du lac Tchad, en mettant l'accent sur :

- ❖ la prévention primaire par l'éducation, l'emploi et l'inclusion ;
- ❖ la réintégration des jeunes affectés par les conflits ;
- ❖ la résilience communautaire et la cohésion sociale.

Enfin l'alignement de la SN-JPS du Tchad avec les cadres internationaux, continentaux et régionaux permet :

- ❖ de renforcer la crédibilité et la légitimité du PAN-JPS ;
- ❖ de faciliter la mobilisation des financements des partenaires techniques et financiers ;
- ❖ d'assurer la cohérence entre les engagements internationaux et les politiques nationales ;
- ❖ de positionner le Tchad comme acteur responsable et engagé dans la mise en œuvre de l'agenda JPS en Afrique centrale et au Sahel.

1.5. Cohérence avec les politiques et stratégies nationales

La SN-JPS du Tchad s'inscrit dans une logique de cohérence, de complémentarité et de renforcement des politiques publiques nationales existantes. Il ne constitue pas un cadre isolé, mais un instrument transversal visant à opérationnaliser, à travers le prisme jeunesse, les priorités nationales en matière de paix, de sécurité, de gouvernance, de développement durable et de cohésion sociale. Cette cohérence garantit l'appropriation institutionnelle du PAN-JPS, sa durabilité et son intégration dans les mécanismes de planification et de budgétisation de l'État.

Cohérence avec la Vision 2030 « Le Tchad que nous voulons »

Le PND 2030 place la paix, la stabilité, la cohésion sociale et le capital humain au cœur du projet de transformation nationale. Elle reconnaît la jeunesse comme moteur de développement, d'innovation et de citoyenneté active.

Ainsi, la SN-JPS constitue un levier opérationnel pour la réalisation de la vision 2030 dans les dimensions liées à la paix, à la sécurité et à l'inclusion sociale.

Cohérence avec le Plan National de Développement (PND) « Tchad Connexion 2030 »

Le PND « Tchad Connexion 2030 » vise la transformation structurelle de l'économie, la réduction des vulnérabilités sociales et le renforcement de la gouvernance et de la sécurité. Aussi ce document de référence nationale intègre la paix et la sécurité comme socles de l'émergence économique, visant un Tchad stable, respecté et acteur régional clé. Il mise sur une gouvernance moderne, la justice, et la résilience aux chocs, Il met l'accent sur :

- ❖ La stabilité politique et sécuritaire ;
- ❖ L'emploi des jeunes ;
- ❖ La réduction des inégalités territoriales ;
- ❖ La résilience face aux chocs climatiques et sécuritaires.

La SN-JPS renforce ces priorités en :

- ❖ Intégrant les jeunes comme acteurs clés de la prévention des conflits et de la cohésion sociale;
- ❖ Liant emploi, inclusion économique et prévention de la violence ;
- ❖ Ciblant les zones fragiles et frontalières ;
- ❖ Favorisant une approche territorialisée et inclusive de la sécurité humaine.

Cohérence avec la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ)

La Politique Nationale de la Jeunesse reconnaît la nécessité de créer un environnement favorable à l'épanouissement, à la participation et à l'insertion socio-économique des jeunes. La SN-JPS complète et renforce la PNJ en apportant une lecture sécuritaire et préventive des enjeux de jeunesse, en institutionnalisant la participation des jeunes dans les mécanismes de paix et de sécurité, en renforçant la protection des jeunes contre les violences, la radicalisation et l'exclusion et en structurant les interventions de jeunesse autour d'un cadre stratégique clair et mesurable. La SN-JPS agit ainsi comme un pont entre la politique de jeunesse et les politiques de sécurité.

Cohérence avec les politiques nationales de paix, de sécurité et de gouvernance

La SN-JPS est aligné avec les orientations nationales en matière de :

- ❖ Sécurité nationale et lutte contre l'extrémisme violent ;
- ❖ Prévention des conflits communautaires et agro-pastoraux ;
- ❖ Décentralisation et gouvernance locale ;
- ❖ Réforme du secteur de la sécurité (RSS).

À ce titre, elle intègre les jeunes dans les dispositifs locaux de prévention et d'alerte précoce, renforce le dialogue entre jeunes, autorités administratives, traditionnelles et forces de sécurité et promeut une approche de sécurité humaine centrée sur la prévention et la résilience.

Cohérence avec les politiques d'égalité et de protection sociale

La SN-JPS est cohérent avec la Politique Nationale d'égalité homme-femme et les stratégies de protection sociale en mettant un accent transversal sur :

- ❖ La participation des jeunes femmes aux processus de paix et de sécurité ;
- ❖ La prévention et la réponse aux violences basées sur le genre ;
- ❖ La protection des jeunes vulnérables (déplacés, réfugiés, jeunes en situation de handicap).

Cohérence avec le Plan d'Action National Femmes, Paix et Sécurité au Tchad 2023-2027 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325

La SN-JPS du Tchad s'inscrit dans une logique de continuité, de complémentarité et de renforcement mutuel avec le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, adopté en 2023. Elle capitalise sur les acquis institutionnels, programmatiques et méthodologiques du PAN 1325, tout en élargissant le champ d'intervention à l'ensemble de la jeunesse tchadienne, dans une approche intergénérationnelle et inclusive.

La SN-JPS intègre de manière transversale la dimension genre, en reconnaissant que les jeunes femmes et les jeunes hommes font face à des vulnérabilités, des risques et des opportunités différenciés dans les contextes de conflits, de crises et de consolidation de la paix. À ce titre, elle renforce les piliers du PAN 1325 (participation, protection, prévention et relèvement) en accordant une attention particulière à la participation significative des jeunes femmes, à leur protection contre les violences basées sur le genre, à leur autonomisation socio-économique et à leur rôle essentiel dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits. La SN-JPS vient ainsi compléter le PAN 1325 en créant des synergies opérationnelles, notamment à travers des actions conjointes en matière de dialogue communautaire, de médiation locale, de relèvement et de cohésion sociale, tout en évitant les duplications et en renforçant l'impact global de l'agenda Paix et Sécurité au Tchad.

Cohérence avec la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS)

La Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité est pleinement alignée avec la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS 2024–2029), qui constitue l'un des cadres structurants de la consolidation de la paix et de la stabilité au Tchad. Là où la SNCS vise à promouvoir une société plus inclusive, fondée sur le dialogue, la prévention des conflits et le renforcement de la confiance entre les citoyens et les institutions, la SN-JPS apporte une lecture spécifique centrée sur la jeunesse, en tant qu'acteur clé de la cohésion sociale et de la résilience communautaire. La SN-JPS contribue directement aux objectifs de la SNCS en renforçant le rôle des jeunes dans les infrastructures nationales de paix, les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, le dialogue intercommunautaire et la réconciliation. Elle s'appuie sur les principes de sécurité humaine, de participation citoyenne et de prévention structurelle des conflits promus par la SNCS, tout en intégrant des dimensions complémentaires telles que l'autonomisation économique des jeunes, la transformation numérique, la résilience climatique et la prise en compte des dynamiques propres aux zones frontalières et aux contextes de déplacement. Cette articulation garantit une cohérence stratégique et opérationnelle entre

les deux cadres, renforce l'appropriation nationale et territoriale des interventions, et permet d'ancrer durablement l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité dans les efforts globaux de cohésion sociale, de stabilité et de développement durable du Tchad.

Cohérence avec les politiques environnementales et climatiques

Face à l'impact du changement climatique sur les conflits liés aux ressources naturelles, le PAN-JPS est aligné avec les politiques nationales de résilience climatique en :

- ❖ Intégrant les jeunes dans la gestion pacifique des ressources naturelles ;
- ❖ Promouvant des initiatives de résilience communautaire et d'adaptation climatique ;
- ❖ Soutenant des activités économiques durables génératrices de paix.

Valeur ajoutée du PAN-JPS dans l'architecture nationale

La SN-JPS apporte une réelle valeur ajoutée en assurant une approche intégrée et transversale des enjeux jeunesse, paix et sécurité, en renforçant la coordination intersectorielle entre ministères concernés et acteurs locaux, en facilitant l'alignement des financements publics et partenaires et en contribuant à la territorialisation des politiques nationales. Enfin, il est de toute évidence que la cohérence de la SN-JPS avec les politiques et stratégies nationales garantit son ancrage institutionnel, sa complémentarité avec les cadres existants et sa durabilité. En articulant les priorités de jeunesse avec les enjeux de paix et de sécurité, la SN-JPS constitue un outil structurant pour la mise en œuvre des engagements nationaux du Tchad et pour la construction d'une paix durable, inclusive et portée par les jeunes.

1.6. Définitions et concepts clés

1.6.1 La Jeunesse

La Politique Nationale de la Jeunesse de la République du Tchad définit les jeunes comme les personnes, filles et garçons, âgées de 15 à 35 ans. Cette tranche d'âge correspond à la période cruciale de transition entre l'enfance et l'âge adulte, marquée par la formation, l'apprentissage, l'insertion socio-professionnelle et la pleine intégration à la vie citoyenne. Cette définition, qui cadre avec les réalités démographiques et sociales tchadiennes, fonde le ciblage des initiatives publiques et partenariales en faveur de cette catégorie. Les jeunes au Tchad constituent une force vive et diverse, loin d'être un groupe homogène. Le présent Plan entend ainsi considérer et répondre aux besoins spécifiques des jeunes hommes et des jeunes femmes, des jeunes vivant avec un handicap, des déplacés internes et des réfugiés, des migrants de retour, des jeunes de la diaspora, des ex-associés aux groupes armés, des jeunes vivant en zones de conflit ou d'extrême vulnérabilité, et des jeunes issus des communautés autochtones ou pastorales. Cette diversité est une richesse, mais elle implique aussi des expériences, des défis et des aspirations variés, nécessitant des approches différenciées et inclusives pour garantir qu'aucun jeune ne soit laissé pour compte dans la consolidation de la paix et de la sécurité.

1.6.2 La Sécurité

Le concept de sécurité doit être appréhendé dans une acception large et humaine, dépassant le seul cadre de la sécurité de l'État ou militaire. Il s'agit avant tout d'assurer la sécurité humaine, notion qui place l'individu au centre des préoccupations et englobe la protection contre les menaces chroniques (comme la faim, la maladie, la répression) et les perturbations soudaines et néfastes dans la vie quotidienne. Cette sécurité humaine repose sur plusieurs piliers interdépendants : la sécurité économique, alimentaire, sociale sanitaire, environnementale, personnelle, communautaire et politique. Lors des consultations pour l'élaboration de cette stratégie, les jeunes tchadiens ont souligné que la sécurité est un processus inclusif et global, impliquant des actions civiles, sociales et économiques autant que militaires. Ils se voient comme des acteurs essentiels de promotion de cette sécurité, notamment par des actions de prévention, de cohésion sociale et de résilience communautaire. Au Tchad, les préoccupations sécuritaires sont multiples et imbriquées : insécurité liée aux conflits armés et aux groupes extrémistes dans la région du lac Tchad et aux frontières, criminalité transfrontalière, violences communautaires, crises pastorales et agricoles, et vulnérabilités socio-économiques chroniques. Les jeunes ont également insisté sur l'importance de la sécurité culturelle, essentielle dans un contexte de diversité comme celui du Tchad. Elle vise à assurer à chaque communauté la reconnaissance et le respect de son identité, de ses valeurs et de son héritage, dans le cadre d'une coexistence nationale harmonieuse et d'un projet commun.

1.6.3 La Paix

La paix ne se réduit pas à la simple absence de guerre ou de violence directe, comme ont tendance à le concevoir les approches purement militaristes. Elle repose sur l'existence d'institutions et de mécanismes solides et équitables favorisant la justice sociale, l'équité, la cohésion nationale et le respect des droits humains. Cette vision élargie rejoint la théorie de la paix développée par Johan Galtung, qui distingue la paix négative (absence de violence directe) de la paix positive (présence de conditions favorables à l'épanouissement, comme la justice, le développement et le dialogue). Lors des consultations nationales sur la jeunesse, la paix et la sécurité au Tchad, les jeunes ont précisément décrit la paix comme la présence effective d'une cohésion sociale, d'un « vivre-ensemble » harmonieux et du dialogue intercommunautaire. Ils la perçoivent comme le résultat d'efforts continus pour résoudre les causes profondes des conflits, des violences et de la criminalité, et pour renforcer les liens sociaux à tous les niveaux. Pour eux, une paix durable est le socle indispensable qui leur permettra de réaliser leurs aspirations et de se projeter avec confiance dans l'avenir.

CHAPITRE 2 – PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE-JPS

2.1. Approche méthodologique

L'élaboration de la Stratégie Nationale Jeunes, Paix et Sécurité (SN-JPS) du Tchad s'est appuyée sur une approche méthodologique rigoureuse, inclusive et centrée sur l'humain, conçue pour garantir que la stratégie soit ancrée dans les réalités vécues par les jeunes au Tchad et alignée sur les engagements nationaux et internationaux. Le processus a été structuré en cinq phases principales, conformément au rapport de démarrage validé par le Comité Technique de Pilotage :

Phase 1) Préparation et cadrage : Une revue documentaire approfondie a permis d’analyser le contexte tchadien, les cadres juridiques existants (Politique Nationale de la Jeunesse, Politique nationale de cohésion sociale, PND « Tchad Connexion 2030 » et les engagements internationaux (Résolution 2250 du CSNU et résolutions connexes, Cadre continental de l’Union Africaine). Cette base théorique a été complétée par un cadrage participatif avec les acteurs clés pour définir une feuille de route commune.

Phase 2) Consultation et écoute active : Au cœur de la méthodologie, cette phase a privilégié l’écoute des premiers concernés : les jeunes. Par souci d’inclusion et d’équité, les consultations ont combiné plusieurs canaux pour toucher le plus grand nombre, notamment dans les zones difficiles d’accès.

Phase 3) Analyse et synthèse créative : Les données qualitatives et quantitatives recueillies ont été analysées en mettant en lumière les perceptions, les priorités et les solutions proposées par les jeunes eux-mêmes. Des ateliers de co-analyse avec des jeunes leaders et des experts ont permis de transformer ces paroles en axes stratégiques concrets.

Phase 4) Co-construction et priorisation collective : La stratégie n’a pas été rédigée dans un bureau, mais construite ensemble. Un sondage national et des consultations provinciales ont permis aux jeunes, aux autorités locales, aux organisations de la société civile et aux partenaires techniques de prioriser les actions et de définir une vision commune pour un Tchad pacifié et porteur d’avenir pour sa jeunesse.

Phase 5) Validation, finalisation et appropriation : Le projet de document a été soumis à un processus itératif de validation technique et politique, garantissant sa qualité et son adhésion par l’ensemble des parties prenantes, avant son adoption formelle.

2.2. Processus participatif et inclusif

Fidèle à l’esprit des résolutions Jeunesse, Paix et Sécurité, le processus a placé la participation significative et l’inclusion comme principes cardinaux. Il s’agit de créer des espaces sûrs et représentatifs où chaque voix, surtout celles souvent marginalisées, puisse être entendue et valorisée. Pendant le processus, voici les initiatives mises en place:

Consultations territoriales de proximité : Des missions de terrain ont été organisées dans plusieurs provinces, incluant des régions affectées par l’insécurité et des zones frontalières. Des ateliers communautaires, des discussions de groupe et des entretiens individuels ont été menés en français et en langues locales, avec l’appui de facilitateurs, pour recueillir la parole des jeunes femmes et hommes, des jeunes issus de communautés autochtones ou pastorales, des déplacés internes, des jeunes vivant avec un handicap et des anciens associés aux groupes armés.

Tableau 1 : Liste des provinces où les consultations locales ont été menées

Province	Chef lieu	Dates des Missions
Mandoul	Koumra	19-21 Novembre 2025
Logone Occidental	Moundou	21-23 novembre 2025

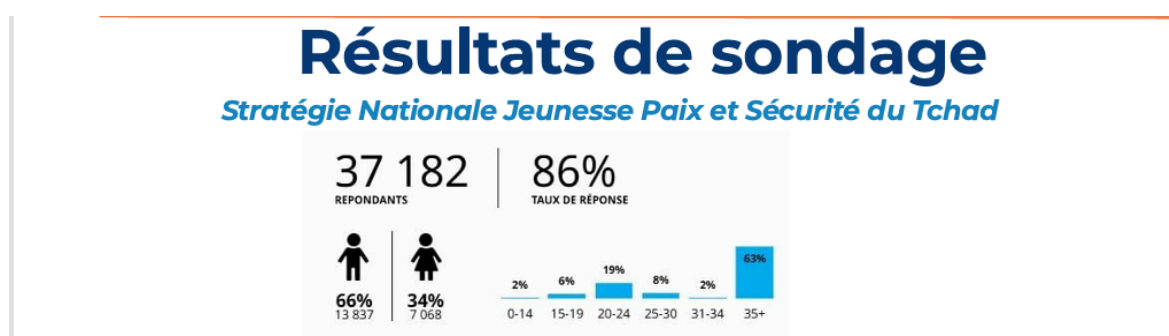
Mayo-Kebbi Est	Bongor	23-25 novembre 2025
Ennedi Ouest	Fada	09-10 décembre 2025
Wadi Fira	Biltine	11-12 décembre 2025
Ouaddai	Abeche	13-14 décembre 2025
Kanem	Mao	15-16 décembre 2025
Guera	Mongo	17-18 décembre 2025
Hadjer Lamis	Massakory	18-21 décembre 2025

Consultations virtuelles et innovation numérique : analyse des résultats du sondage U-Report

Afin de dépasser les contraintes logistiques, géographiques et sécuritaires, un volet numérique innovant a été déployé dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale Jeunes, Paix et Sécurité. Un sondage national U-Report a ainsi été conduit en novembre 2025 avec l'appui de l'UNICEF, mobilisant 37 182 jeunes issus de l'ensemble des provinces du Tchad. Ce dispositif a permis de recueillir, de manière rapide, anonyme et inclusive, la parole d'une jeunesse connectée, souvent peu représentée dans les cadres formels de consultation. Les résultats du sondage révèlent des tendances fortes et cohérentes à l'échelle nationale. Un total de **80 % des répondants estiment que les jeunes jouent aujourd'hui un rôle important dans la promotion de la paix au Tchad**, confirmant une reconnaissance claire du potentiel et de l'engagement de la jeunesse dans les dynamiques de cohésion sociale. Cette perception est largement partagée dans presque toutes les provinces, avec des taux de réponses positives dépassant 85 % dans plusieurs zones, y compris dans des contextes marqués par des tensions communautaires ou des défis sécuritaires. Par ailleurs, le sondage met en évidence un niveau d'engagement déjà significatif : **67 % des jeunes interrogés déclarent avoir déjà participé à une activité liée à la paix, au dialogue ou à la cohésion sociale dans leur communauté**. Ce résultat démontre que la jeunesse tchadienne n'est pas passive, mais déjà actrice de la paix à l'échelle locale, souvent à travers des initiatives informelles ou peu visibles institutionnellement. Il souligne également la nécessité de mieux structurer, soutenir et valoriser ces formes d'engagement. **Le lien entre exclusion économique et instabilité ressort de manière particulièrement marquée. Un total de 91 % des répondants considèrent que le manque d'emploi pour les jeunes accentue les risques de violence et de conflits, traduisant une conscience aiguë des causes structurelles de l'insécurité**. Cette quasi-unanimité, observée dans toutes les provinces, renforce la pertinence d'une approche intégrée liant emploi, inclusion socio-économique et prévention des conflits au cœur de la stratégie JPS. Enfin, le sondage révèle une attente

politique forte : **83 % des jeunes interrogés appellent à une plus grande implication des jeunes dans les décisions liées à la paix et à la sécurité**, contre seulement 17 % d'avis contraires. Ce résultat témoigne en réalité d'un déficit perçu de participation significative, mais aussi d'une volonté claire et forte de contribuer davantage aux processus décisionnels, à condition que des espaces crédibles et institutionnalisés leur soient ouverts. Dans son ensemble, le sondage U-Report confirme que la jeunesse tchadienne se perçoit à la fois comme acteur de paix, victime de l'exclusion économique et force de proposition pour des solutions durables. Il constitue un socle empirique solide pour la Stratégie Nationale Jeunes, Paix et Sécurité, en légitimant ses orientations stratégiques et en démontrant l'importance d'intégrer pleinement les outils numériques et la participation en ligne comme leviers complémentaires de gouvernance inclusive et de suivi des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

Schémas 1 : Résultats Sondage U Report



Conclusion

Les résultats de ce sondage mettent en évidence le rôle central que jouent les adolescents et les jeunes dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale au Tchad. La grande majorité des répondants reconnaît l'impact positif des jeunes dans les dynamiques de Paix et confirme leur participation active aux initiatives communautaires de dialogue et de prévention des conflits.

Plus de détails sur le sondage U-report sont disponibles en annexe.

Dialogue intergénérationnel et multi-acteurs : Le processus a délibérément créé des interfaces de dialogue entre les jeunes et les décideurs. Des rencontres ont été organisées avec des autorités administratives, des chefs traditionnels et religieux, des parlementaires et des responsables des forces de défense et de sécurité. Ces espaces ont permis de déconstruire les préjugés, de bâtir une confiance mutuelle et de poser les bases d'un partenariat renouvelé pour la paix. Une vigilance particulière a été portée à la parité de genre, à l'inclusion des jeunes les plus vulnérables et à l'équilibre régional.

2.3. Acteurs impliqués dans l'élaboration de la stratégie

L'élaboration de la SN-JPS a été le fruit d'une coalition nationale rassemblant une diversité d'acteurs déterminés à placer les jeunes au centre de l'édifice paix et sécurité. Cette dynamique collective a été orchestrée par le Comité technique de Pilotage (CTP), officiellement installé par Arrêté ministériel n° 056 du 24 juillet 2025.

-Le Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports a assuré le leadership institutionnel en présidant et animant le processus, assurant son ancrage politique. Il a travaillé en synergie avec les ministères sectoriels clés, y inclus les ministères en charge de l'Intérieur et Sécurité, la Défense, l'Éducation, les Affaires Sociales et le Genre) et des institutions comme l'Assemblée Nationale et la Médiature de la République.

-Les jeunes et leurs organisations/réseaux de Jeunes : Des milliers de jeunes, individuellement ou à travers leurs structures, ont été les principaux architectes de cette stratégie. Les plateformes comme l'Union des Jeunes Nationalistes, le Réseau des Organisations de Jeunes pour la Paix, le Parlement des Enfants, ainsi que des centaines d'associations locales et de jeunes leaders ont apporté leur expertise, leur énergie et leur vision.

-L'appui technique et l'accompagnement des Nations Unies: L'UNFPA, aux côtés d'autres agences et structures du Système des Nations Unies (UNICEF, PNUD, Bureau du Coordonnateur résident, etc.), a assuré le secrétariat technique et l'appui financier.

-Les organisations de la société civile nationale et internationale, les think tanks et le secteur privé ont également contribué par leurs réflexions et leurs ressources.

-Les autorités locales (gouverneurs, préfets), les chefs traditionnels et les leaders religieux ont joué un rôle essentiel de facilitation, de médiation et de légitimation du processus au niveau communautaire, en particulier dans les zones sensibles. L'équipe de rédaction a rencontré ces autorités administratives pendant les consultations provinciales.

2.4. Principaux enseignements du processus

Le processus de consultation, en particulier à travers **le sondage U-Report ayant touché 37 182 jeunes**, a livré des enseignements profonds et unanimes qui ont directement façonné l'architecture de cette stratégie:

1. *Une jeunesse perçue et qui se perçoit comme actrice majeure de la paix* : Une écrasante majorité des jeunes (80%) estime qu'ils jouent déjà un rôle important dans la promotion de la paix. Ce sentiment est corroboré par le fait que 67% déclarent avoir déjà participé à une activité de paix, de dialogue ou de cohésion sociale. Enseignement : La jeunesse tchadienne n'est pas un problème à résoudre, mais la solution la plus vitale à engager. Elle est déjà en action et demande à être reconnue, outillée et amplifiée.

2. *L'emploi, urgence absolue et condition sine qua non de la stabilité* : La consultation a révélé une quasi-unanimité nationale sur le lien entre chômage des jeunes et risques de violence. Les jeunes identifient clairement l'exclusion économique et le désœuvrement comme des facteurs d'explosion majeurs. Enseignement : Toute stratégie de paix et de sécurité qui n'intègre pas un volet robuste de création d'opportunités économiques et d'autonomisation pour les jeunes est vouée à l'échec. La paix repose, entre autres, sur l'inclusion socio-économique et l'autonomisation durable des jeunes.

3. *Une demande criante pour une participation significative aux décisions* : 83% des jeunes réclament une plus grande place dans les décisions liées à la paix et à la sécurité. Ce plébiscite traduit une

frustration face à leur exclusion des espaces formels de pouvoir et une ferme conviction qu'ils ont des solutions à apporter. Enseignement : Les mécanismes traditionnels de gouvernance doivent évoluer pour faire une place réelle, et non symbolique, aux jeunes. Leur inclusion dans les instances de prévention, de médiation et de planification n'est pas une option, mais une nécessité pour la pertinence et la durabilité des politiques.

4. *Une diversité d'expériences mais une unité d'aspirations* : Si les réalités diffèrent entre un jeune étudiant à N'Djaména, une jeune femme éleveuse dans le Sahel, ou un ancien combattant en cours de réinsertion, les consultations ont fait émerger des aspirations communes : vivre en sécurité, dans une société juste et cohésive, et avoir la possibilité de construire son avenir. Enseignement : La stratégie doit être suffisamment globale pour adresser ces aspirations universelles, tout en étant suffisamment flexible et différenciée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque sous-groupe de jeunes, en particulier les plus marginalisés. Ce processus participatif, riche et exigeant, a ainsi fonctionné comme une immense écoute nationale. Il a confirmé que les jeunes du Tchad portent en eux non seulement les blessures des conflits, mais aussi une résilience extraordinaire et une volonté indéfectible d'être les bâtisseurs de la paix de leur nation. La présente Stratégie est la traduction concrète et collective de cette volonté.

CHAPITRE 3 – ANALYSE DE LA SITUATION DES JEUNES DU TCHAD

3.1. Profil démographique et socio-économique des jeunes

Le Tchad connaît une dynamique démographique particulièrement rapide, caractérisée par une population jeune et en forte croissance. Les jeunes, définis dans le cadre du PAN-JPS comme les personnes âgées de 15 à 35 ans, représentent plus de 60 % de la population nationale. Cette structure démographique constitue à la fois une opportunité stratégique et un défi majeur pour la paix, la stabilité et le développement durable du pays. Sur le plan socio-économique, une grande proportion des jeunes évolue dans des conditions de précarité marquées par un taux élevé de chômage et de sous-emploi, notamment en milieu urbain, une forte prédominance de l'emploi informel et saisonnier, un accès limité aux moyens de production, au crédit et aux marchés et de profondes inégalités entre zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre régions. L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle demeure insuffisant et inégalement réparti sur le territoire. Les abandons scolaires précoces, les faibles taux d'achèvement du secondaire et l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché du travail contribuent à l'exclusion socio-économique des jeunes. Les jeunes femmes sont particulièrement affectées par ces contraintes, en raison des normes sociales, des mariages précoces et des grossesses adolescentes

3.2. Enjeux de participation, de gouvernance et de cohésion sociale

Malgré leur poids démographique et leur engagement dans la vie communautaire, les jeunes tchadiens demeurent largement sous-représentés dans les espaces formels de décision politique, administrative et sécuritaire. Leur participation à la gouvernance locale et nationale reste souvent ponctuelle, consultative et peu institutionnalisée.

Les principaux défis identifiés lors des consultations locales incluent :

- ❖ L'absence de mécanismes durables de participation des jeunes aux processus décisionnels ;
- ❖ la politisation et la fragmentation des organisations de jeunesse ;
- ❖ la faible connaissance des cadres normatifs nationaux et internationaux (Résolution 2250, droits civiques, mécanismes de gouvernance) ;
- ❖ un déficit de confiance entre les jeunes, les autorités publiques et les forces de sécurité.
- ❖ La politisation des organisations
- ❖ Les intimidations qui menacent la protection des jeunes
- ❖ La violence politique disproportionnée subie par les jeunes lors des différentes manifestations

Cette marginalisation politique alimente un sentiment d'exclusion et de frustration chez de nombreux jeunes, réduisant leur adhésion aux institutions et fragilisant la cohésion sociale. Toutefois, des initiatives locales portées par des jeunes leaders, des associations et des mouvements citoyens témoignent d'un potentiel significatif de participation constructive, encore insuffisamment valorisé et soutenu.

3.3. Dynamiques sécuritaires et facteurs de vulnérabilité

Les jeunes du Tchad sont directement affectés par les dynamiques sécuritaires nationales et régionales. Dans les zones frontalières, autour du lac Tchad et dans certaines régions rurales, les jeunes font face à :

- ❖ l'insécurité liée à l'extrémisme violent et au terrorisme ;
- ❖ les conflits communautaires, notamment agro-pastoraux ;
- ❖ la circulation illicite des armes légères et de petit calibre ;
- ❖ les déplacements forcés et la pression sur les ressources naturelles ;
- ❖ l'alcoolisme ;
- ❖ la prostitution ;
- ❖ vulnérabilité face à l'effet du changement climatique
- ❖ la consommation des boissons frelatées et l'usage de la drogue ;
- ❖ le chômage endémique ;
- ❖ l'exode rural et la migration ;
- ❖ exploitation dans les sites d'orpaillage ;
- ❖ manque des infrastructures adéquates

Le manque d'opportunités économiques, combiné à l'exposition à la violence et à l'instabilité, accroît la vulnérabilité des jeunes au recrutement par des groupes armés ou criminels. Les jeunes déplacés, réfugiés, retournés et ceux vivant dans des zones fragiles sont particulièrement exposés à ces risques. Par ailleurs, les violences basées sur le genre, les traumatismes psychosociaux et la stigmatisation

sociale constituent des défis majeurs, en particulier pour les jeunes femmes et les jeunes survivants de conflits. Les mécanismes de protection et de prise en charge restent insuffisants, tant en milieu urbain que rural.

3.4. Initiatives existantes et réponses institutionnelles

Le Tchad dispose de plusieurs cadres politiques et institutionnels visant à promouvoir la jeunesse, la paix et la sécurité. Des ministères sectoriels, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers mettent en œuvre des initiatives dans les domaines de l'emploi des jeunes, de la prévention des conflits, de la cohésion sociale et de la lutte contre l'extrémisme violent.

Toutefois, ces initiatives présentent des limites importantes :

- ❖ fragmentation des interventions et faible coordination intersectorielle ;
- ❖ duplication des efforts, dispersion des ressources et faible effet levier à l'échelle nationale
- ❖ dépendance aux financements extérieurs ;
- ❖ couverture géographique inégale ;
- ❖ absence de mécanismes robustes de suivi-évaluation et de capitalisation ;

Le rôle des jeunes en tant qu'acteurs de paix reste souvent cantonné à des projets ponctuels, sans ancrage institutionnel durable. L'absence d'un cadre stratégique national JPS a jusqu'à présent limité la cohérence et l'impact des actions menées.

3.5. Opportunités et défis stratégiques

La forte proportion de jeunes dans la population tchadienne constitue un atout stratégique majeur. Cette jeunesse, bien que confrontée à de multiples vulnérabilités, démontre une capacité d'engagement significative dans les initiatives communautaires, les actions de solidarité locale, la médiation sociale et les dynamiques de cohésion sociale. Mobilisée et accompagnée, elle peut devenir un levier central de prévention des conflits, de consolidation de la paix, de développement économique et social.

❖ Un cadre normatif international et continental favorable

L'existence de cadres structurants tels que la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies, les résolutions connexes (2419, 2535, 2807), la Charte africaine de la jeunesse (2006) et le Cadre continental de l'Union africaine sur la JPS offre au Tchad une base normative solide pour institutionnaliser l'agenda JPS. Ces cadres renforcent la légitimité politique et facilitent la mobilisation des partenaires techniques et financiers.

❖ Engagement croissant des partenaires techniques et financiers

Les partenaires techniques et financiers manifestent un intérêt accru pour les programmes axés sur la jeunesse, la prévention des conflits, la cohésion sociale et la lutte contre l'extrémisme violent. Cette

convergence d'intérêts crée une opportunité de mobilisation de ressources financières, techniques et méthodologiques en appui à la mise en œuvre du PAN-JPS.

❖ **Existence de structures et réseaux de jeunesse**

Le Tchad dispose de multiples organisations de jeunesse, mouvements associatifs, réseaux communautaires et leaders jeunes engagés au niveau local. Ces structures constituent des relais essentiels pour la mise en œuvre des actions JPS, la diffusion des messages de paix et la mobilisation communautaire, à condition d'être renforcées et mieux coordonnées.

❖ **Processus de réformes institutionnelles et de décentralisation**

Le processus de décentralisation et les réformes en cours dans le domaine de la gouvernance locale offrent une opportunité d'ancrer les actions JPS au niveau territorial. L'intégration des jeunes dans les mécanismes locaux de gouvernance et de prévention des conflits peut renforcer la légitimité et l'efficacité des interventions. Face à cette diversité d'opportunités quelques défis demeurent parmi lesquels on peut noter :

❖ **Vulnérabilités socio-économiques persistantes des jeunes**

Le chômage, le sous-emploi, la pauvreté et l'exclusion économique constituent des facteurs structurels de vulnérabilité pour les jeunes. Ces défis limitent leur résilience face aux crises et augmentent les risques d'instrumentalisation par des acteurs violents ou criminels.

❖ **Insécurité et instabilité régionales**

La persistance de l'insécurité dans les zones frontalières, notamment autour du lac Tchad et à l'Est du pays, ainsi que les crises dans les pays voisins, continuent d'exposer les jeunes à des risques accrus de violence, de déplacements forcés et de radicalisation. Ces dynamiques compliquent la mise en œuvre durable des actions JPS.

❖ **Faible coordination institutionnelle**

L'absence d'un cadre stratégique national JPS a conduit à une fragmentation des interventions et à une coordination insuffisante entre les acteurs étatiques, les collectivités territoriales, la société civile et les partenaires. Cette situation réduit l'impact global des initiatives existantes.

❖ **Participation limitée et peu institutionnalisée des jeunes**

Malgré leur importance démographique, les jeunes restent faiblement représentés dans les espaces formels de décision. Leur participation demeure souvent ponctuelle, symbolique et dépendante de projets, ce qui limite leur capacité d'influence sur les politiques publiques de paix et de sécurité.

❖ **Inégalités territoriales et sociales**

Les disparités régionales, urbaines-rurales et de genre constituent un défi majeur pour l'équité des interventions JPS. Les jeunes femmes, les jeunes des zones rurales et frontalières, ainsi que les jeunes déplacés, réfugiés ou en situation de handicap, restent insuffisamment pris en compte.

❖ **Faiblesses des capacités institutionnelles et du suivi-évaluation**

Les capacités techniques et institutionnelles en matière de planification stratégique, de suivi-évaluation et de capitalisation des actions en faveur de la paix et de sécurité demeurent limitées. L'absence d'indicateurs harmonisés et de mécanismes de redevabilité nuit à l'apprentissage et à l'amélioration continue des interventions. Enfin, les opportunités et défis liés à la JPS au Tchad confirment la nécessité d'une stratégie nationale structurée et ambitieuse. La SN-JPS doit permettre de transformer la jeunesse tchadienne d'un groupe vulnérable en acteur central de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de résilience communautaire, en capitalisant sur les opportunités existantes tout en répondant de manière systémique aux défis identifiés.

CHAPITRE 4 – ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE

4.1. Vision

La Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité du Tchad porte la vision suivante :

« Une jeunesse tchadienne pleinement actrice, résiliente et inclusive, disposant d'une capacité d'action et d'implication dans la promotion des valeurs de paix, de sécurité, d'unité et de cohésion nationale. »

Cette vision découle directement des travaux de co-conception menés avec les jeunes et les parties prenantes nationales, qui ont affirmé de manière consensuelle que la jeunesse tchadienne ne doit plus être perçue uniquement comme une population vulnérable ou à risque, mais comme une force stratégique de transformation sociale et de stabilité. Elle prend en compte les réalités sécuritaires, climatiques, socio-économiques et territoriales spécifiques au Tchad, tout en s'alignant sur la vision politique du Chef de l'Etat en matière de paix, du développement national et de l'épanouissement de la jeunesse.

4.2. Objectif général

L'objectif général de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité est de :

Contribuer durablement à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et au renforcement de la sécurité nationale au Tchad, à travers la promotion d'une jeunesse engagée, protégée, autonome et pleinement impliquée dans les processus décisionnels et communautaires.

Cet objectif traduit la volonté du Gouvernement tchadien de faire de la jeunesse un levier structurant de paix et de sécurité, en réponse aux défis mis en évidence lors des consultations nationales et de l'atelier de co-conception, notamment leur vulnérabilité face aux violences, aux conflits communautaires et aux risques de radicalisation, ainsi que leur faible accès aux opportunités socio-économiques et aux mécanismes de protection sociale

4.3. Objectifs spécifiques

Afin de réaliser l'objectif général de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS), le Gouvernement du Tchad se fixe les objectifs spécifiques suivants :

Objectif spécifique 1 :

Renforcer l'inclusion, le leadership et la participation significative des jeunes dans la prévention des conflits, la gestion pacifique des tensions et la consolidation de la paix à tous les niveaux.

Cet objectif vise à institutionnaliser la participation des jeunes et particulièrement des jeunes issus des zones vulnérables, dans les mécanismes de gouvernance, de dialogue, de médiation et de cohésion sociale, et à reconnaître leur rôle comme acteurs centraux de la paix et de la stabilité nationale.

Objectif spécifique 2 :

Améliorer la protection sociale et la sécurité économique des jeunes afin de réduire les vulnérabilités structurelles qui alimentent les violences, les conflits et l'instabilité.

Cet objectif permettrait de renforcer l'accès des jeunes tchadiens à des emplois décents, à l'entrepreneuriat, aux mécanismes de protection sociale et aux services essentiels de base, en tenant compte des disparités territoriales, sociales et de sexe afin de prévenir l'exclusion, la marginalisation et les risques de radicalisation.

Objectif spécifique 3 :

Promouvoir la citoyenneté, la culture de la paix et l'éducation comme fondements durables du vivre-ensemble, de la cohésion sociale et de la non-violence.

Cet objectif vise à renforcer les connaissances, les valeurs et les compétences des jeunes en matière de citoyenneté responsable, de droits humains, de résolution pacifique des conflits et de tolérance, à travers l'éducation formelle, non formelle et communautaire, ainsi que les initiatives culturelles, sportives et éducatives.

Objectif spécifique 4 :

Renforcer la résilience des jeunes et des communautés face aux conflits liés aux ressources naturelles, aux changements climatiques et aux chocs environnementaux.

Cet objectif vise à prévenir les conflits liés à l'accès à la terre, à l'eau et aux pâturages, en soutenant l'engagement des jeunes dans des initiatives de gestion durable des ressources naturelles, d'adaptation climatique et de résilience communautaire, en cohérence avec les priorités nationales de cohésion sociale.

Objectif spécifique 5 :

Exploiter le potentiel du numérique, de la communication et des partenariats multi-acteurs pour la promotion de la paix et de la sécurité, tout en renforçant la protection des jeunes dans l'espace numérique.

Cet objectif vise à promouvoir un usage responsable, inclusif et sécurisé des technologies numériques par les jeunes, à prévenir la désinformation, les discours de haine, la radicalisation et les violences facilitées par le numérique, et à renforcer la coordination, la communication et la redevabilité autour de l'agenda JPS.

Objectif spécifique 6 :

Soutenir le désengagement, la réhabilitation et la réinsertion socio-économique durable des jeunes affectés par les conflits et les dynamiques de violence.

Cet objectif vise à mettre en place des parcours adaptés et inclusifs de réhabilitation psychosociale, de réinsertion économique et de réconciliation communautaire, afin de réduire la récurrence de la violence, lutter contre la stigmatisation et renforcer la cohésion sociale au sein des communautés.

4.4. Principes directeurs

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité repose sur les principes directeurs suivants, validés collectivement lors de l'atelier de co-conception :

1-Participation et appropriation nationale

La stratégie repose sur une participation active, continue et significative des jeunes à toutes les étapes de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, garantissant une appropriation nationale réelle et durable.

2-Inclusion et équité

Une attention particulière est accordée aux jeunes les plus vulnérables, notamment les jeunes vivant en zones rurales ou frontalières, les personnes en situation de handicap, les déplacés internes et les jeunes affectés par les conflits et le changement climatique.

3-Approche sensible aux conflits et au contexte

Toutes les interventions s'inscrivent dans une analyse fine des dynamiques locales de conflit et visent à ne pas nuire, en renforçant les facteurs de cohésion sociale et de paix.

4-Approche fondée sur les droits humains

La stratégie est ancrée dans le respect et la promotion des droits fondamentaux des jeunes, conformément aux engagements nationaux, régionaux et internationaux du Tchad.

5-Égalité de sexe et autonomisation des jeunes femmes

L'intégration transversale de l'approche d'égalité de sexe constitue un principe clé, reconnaissant le rôle spécifique et essentiel des jeunes femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

6-Partenariats et responsabilité partagée

La SN-JPS promeut une responsabilité collective et une collaboration renforcée entre l'État, les jeunes, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

7-Orientation vers les résultats et redevabilité

La mise en œuvre de la stratégie est guidée par une logique de résultats mesurables, assortie de mécanismes de suivi-évaluation et de redevabilité transparents

CHAPITRE 5 : PLAN D’ACTION DE LA STRATÉGIE

Le Plan d’Action de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) constitue le cadre opérationnel de mise en œuvre des orientations stratégiques définies aux chapitres précédents. Il traduit les axes d’intervention en résultats concrets et actions prioritaires, permettant de répondre de manière coordonnée et progressive aux défis identifiés lors des consultations locales et de l’atelier national de co-conception. Ce plan d’action repose ainsi sur une approche intégrée, inclusive et sensible aux conflits, et vise à garantir l’appropriation nationale, la cohérence des interventions et l’impact durable des actions en faveur des jeunes.

5.1 Cadre logique complète de la stratégie Jeunesse, Paix et Sécurité du Tchad

AXE 1 – Inclusion et leadership des jeunes dans la prévention, la gestion des conflits et la consolidation de la paix

Objectif stratégique: renforcer l'inclusion, le leadership et la participation significative des jeunes dans la prévention des conflits, la gestion pacifique des tensions et la consolidation de la paix à tous les niveaux.

Résultats attendus

- ❖ *Les jeunes participent de manière significative aux mécanismes de prévention des conflits, de gouvernance locale et de consolidation de la paix.*
- ❖ *Le leadership des jeunes, en particulier des jeunes femmes, est renforcé et reconnu dans les processus décisionnels liés à la paix et à la sécurité.*

Actions concrètes	Indicateurs	Acteurs responsables	Sources	Provinces prioritaires
1-Institutionnaliser des cadres permanents de dialogue jeunes–autorités aux niveaux communal, départemental et provincial, en lien avec les mécanismes locaux de prévention des conflits.	-Niveau de confiance perçu entre jeunes, autorités et communautés dans les cadres de dialogue (appréciation qualitative par échelle). -Degré d'intégration effective des recommandations	-Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) -Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD)	Arrêtés provinciaux, départementaux et communaux de création des cadres Procès-verbaux et listes de présence des réunions	Lac Hadjer Lamis Ouaddaï Sila Tibesti Chari-Baguirmi Logone Oriental Logone Occidental Mayo-Kebbi Est Mayo-Kebbi Ouest

	<p>issues des jeunes dans les plans locaux de prévention et de gestion des conflits.</p> <p>-Pourcentage de provinces prioritaires disposant d'au moins un cadre permanent de dialogue Jeunes–Autorités formellement institué et fonctionnel.</p>	<p>-Délégué du Gouvernement auprès de la province</p> <p>-Préfets et Sous-préfets</p> <p>-Maires et Administrateurs communaux</p>	<p>Rapports trimestriels des gouvernorats</p> <p>Rapports des mécanismes locaux de prévention des conflits</p> <p>Rapports de suivi-évaluation de la Stratégie JPS</p>	<p>Borkou</p> <p>Wadi Fira</p> <p>Kanem</p>
<p>2-Former et déployer des jeunes médiateurs communautaires</p>	<p>-Appréciation communautaire de l'impartialité des médiateurs jeunes.</p> <p>-Degré d'application des techniques de médiation apprises.</p> <p>-Nombre de jeunes médiateurs communautaires</p>	<p>Ministère de la Jeunesse et Ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation</p>	<p>Rapports de formation, registres de médiation, rapports des autorités locales.</p>	<p>Mayo-Kebbi Est, Mayo-Kebbi Ouest, Logone Oriental, Guéra, Batha, Moyen Chari, Mandoul, Ouaddaï, Wadi Fira, Sila, Tibesti, Logone Occidentale, Kanem, Lac</p>

	formés (désagrégé par sexe).			
3-Créer des Conseils consultatifs Jeunes-Paix auprès des collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des avis formulés par les conseils consultatifs. -Niveau d'influence réelle des conseils sur les décisions locales. -Nombre de Conseils consultatifs créés et fonctionnels. 	Maires et Administrateurs communaux, sous coordination Ministère de la Jeunesse et de Sport	Arrêtés de création, procès-verbaux, rapports communaux.	<p>Lac</p> <p>Hadjer Lamis</p> <p>Ouaddaï</p> <p>Sila</p> <p>Tibesti</p> <p>Chari-Baguirmi</p> <p>Logone Oriental</p> <p>Logone Occidental</p> <p>Mayo-Kebbi Est</p> <p>Mayo-Kebbi Ouest</p> <p>Borkou</p> <p>Wadi Fira</p> <p>Kanem</p>
4-Organiser des dialogues intergénérationnels réguliers	Amélioration des relations jeunes-leaders traditionnels.	Délégués des provinces, avec appui MJS.	Rapports d'activités, listes de présence, communiqués communautaires.	Toutes les provinces

	<p>Qualité des engagements communautaires issus des dialogues.</p> <p>Nombre de dialogues intergénérationnels organisés par an.</p>			
<p>5-Renforcer les capacités des organisations de jeunesse</p>	<p>-Amélioration de la gouvernance interne et de la redevabilité des OSC de jeunesse.</p> <p>-Capacité accrue des OSC à conduire des initiatives de prévention des conflits.</p> <p>-Nombre d'organisations de jeunesse formées et accompagnées.</p>	<p>MJS – Direction des Organisations de Jeunesse.</p>	<p>Rapports de formation, rapports d'activités des OSC, évaluations post-formation.</p>	<p>Toutes les provinces</p>

<p>6-Mettre en œuvre un programme national de mentorat civique et institutionnel</p>	<p>-Qualité des relations de mentorat entre jeunes leaders et responsables publics</p> <p>- Évolution des compétences de leadership et d'engagement citoyen des mentorés.</p> <p>-Nombre de binômes jeunes-décideurs constitués et suivis.</p>	<p>MJS en collaboration avec le MATD</p>	<p>Liste des mentorés, rapports de suivi, enquêtes de satisfaction.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>7-Soutenir et financer des initiatives locales de paix portées par les jeunes</p>	<p>-Pertinence et cohérence des projets soutenus au regard des dynamiques locales de conflit.</p> <p>- Impact des initiatives sur la cohésion sociale et la participation des jeunes.</p>	<p>MJS – Fonds d'appui aux initiatives jeunes., partenaires techniques et financiers</p>	<p>Rapports de projets et états financiers</p> <p>Conventions de financement signées</p> <p>Rapports des collectivités/comités JPS</p> <p>Visites de terrain et témoignages</p>	<p>Toutes les provinces</p>

	-Nombre d'initiatives locales de paix portées par les jeunes financées.		bénéficiaires	
8-Promouvoir la participation des jeunes femmes dans les mécanismes de paix	-Amélioration du positionnement des jeunes femmes dans les mécanismes de paix. -Réduction des barrières socioculturelles à la participation féminine. -Pourcentage de jeunes femmes représentées dans les cadres de dialogue	MJS en lien avec le Ministère de la Femme.	Listes de participation, rapports de formation, arrêtés et directives	Toutes les provinces
9-Dépolitiser et structurer l'appui public aux organisations de jeunesse	-Transparence et équité des mécanismes publics d'appui aux	MJS – Secrétariat général.	Textes réglementaires, rapports d'attribution, audits.	Toutes les provinces

	<p>organisations de jeunesse.</p> <p>- Niveau de conformité des financements aux critères objectifs établis.</p> <p>-Nombre d'organisations évaluées selon un dispositif de redevabilité</p>			
<p>10-Mettre en place des mécanismes locaux de protection des jeunes bâtisseurs de la paix</p>	<p>-Nombre de mécanismes locaux JPS intégrant des mesures de protection des jeunes peacebuilders.</p> <p>-Pourcentage de jeunes peacebuilders déclarant se sentir en sécurité dans leur engagement.</p> <p>-Existence de canaux fonctionnels d'alerte et de dialogue dans</p>	<p>Ministère en charge de la Jeunesse</p> <p>Ministère de la Sécurité publique</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>Collectivités territoriales décentralisées</p> <p>Organisations de jeunesse</p> <p>UNDP, UNFPA, ONU Femmes</p>	<p>Rapports des comités JPS provinciaux et communaux</p> <p>Comptes rendus des cadres de dialogue jeunes-FDS</p> <p>Rapports du STP-JPS</p> <p>Enquêtes de perception auprès des jeunes participants</p>	<p>Toutes les provinces</p>

	les provinces ciblées.			
11-Instaurer des quotas indicatifs de participation des jeunes dans les mécanismes locaux de paix et de sécurité	<p>-Pourcentage de mécanismes locaux et provinciaux de paix intégrant au moins 30 % de jeunes, dont 50 % de jeunes femmes.</p> <p>-Degré de participation effective des jeunes dans les processus décisionnels (prise de parole, co-animation, recommandations adoptées).</p> <p>-Perception des jeunes quant à leur capacité d'influencer les décisions liées à la sécurité et à la paix.</p> <p>-Nombre de dialogues structurés entre jeunes et Forces de Défense et de Sécurité</p>	<p>Ministère en charge de la Jeunesse</p> <p>Ministère de la Sécurité publique</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>Collectivités territoriales décentralisées</p> <p>Organisations de jeunesse</p> <p>UNDP, UNFPA, ONU Femme</p>	<p>Rapports des comités JPS provinciaux et communaux</p> <p>Comptes rendus des cadres de dialogue jeunes-FDS</p> <p>Rapports du STP-JPS</p> <p>Enquêtes de perception auprès des jeunes participant</p>	Toutes les provinces

	respectant les quotas indicatifs.			
<p>AXE 2 – Protection sociale et sécurité économique des jeunes</p> <p><i>Objectif stratégique: améliorer la protection sociale et la sécurité économique des jeunes afin de réduire les vulnérabilités structurelles qui alimentent les violences, les conflits et l'instabilité.</i></p>				
<p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ <i>Les jeunes disposent d'un meilleur accès aux opportunités économiques, à l'emploi et à l'entrepreneuriat.</i> ❖ <i>Les mécanismes de protection sociale en faveur des jeunes vulnérables sont renforcés et plus accessibles.</i> 				
Actions concrètes	Indicateurs	Acteurs responsables	Sources	Provinces Prioritaires
1-Déployer des programmes d'insertion économique communautaire à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)	-Amélioration des compétences professionnelles et de l'employabilité des jeunes bénéficiaires. -Niveau de satisfaction des jeunes concernant les conditions de travail et de rémunération.	Direction de l'Insertion Économique des Jeunes – MJS, ANVOLT	Rapports de projets, listes de bénéficiaires, états de paiement.	Nationale

	-Nombre de jeunes employés temporairement par les programmes HIMO.			
2-Développer des programmes d'emploi, d'entrepreneuriat et de formation professionnelle adaptés aux potentialités locales	-Adéquation des formations aux potentialités économiques locales. -Qualité des dispositifs d'accompagnement post-formation. -Nombre de jeunes formés par filière prioritaire.	MJS et la Direction de la Formation professionnelle, Direction Générale de l'Entreprenariat et Innovation	Rapports de formation, enquêtes d'insertion, conventions de partenariat.	Toutes les provinces
3-Créer des guichets intégrés d'accompagnement des jeunes vulnérables	-Qualité de l'orientation et de l'accompagnement personnalisé. -Accessibilité effective des services	MJS – Direction des Services aux Jeunes, Ministère de l'Action sociale, MPE	Registres des guichets, rapports trimestriels, enquêtes de satisfaction.	Toutes les provinces

	<p>aux jeunes vulnérables.</p> <p>-Nombre de guichets intégrés opérationnels.</p>			
<p>4-Renforcer l'accès des jeunes aux mécanismes de financement existants</p>	<p>- Transparence des procédures d'octroi de crédits.</p> <p>-Viabilité économique des projets financés.</p> <p>-Nombre de jeunes ayant accédé à un financement.</p>	<p>MJS en lien avec le Ministère des Finance, Ministère de l'Action sociale,</p>	<p>Bases de données des fonds, rapports financiers, audits.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>5-Mettre en place des mécanismes d'autonomisation économique ciblés pour les jeunes femmes</p>	<p>- Renforcement du pouvoir économique des bénéficiaires.</p> <p>-Durabilité des activités génératrices de revenus féminines.</p> <p>-Nombre de jeunes femmes bénéficiaires</p>	<p>MJS en collaboration avec le Ministère de la Femme.</p>	<p>Listes de bénéficiaires, rapports de suivi, études d'impact.</p>	<p>Toutes les provinces</p>

<p>6-Développer les mécanismes de protection de la santé mentale des jeunes</p>	<p>-Nombre de mécanismes et dispositifs de soutien psychosocial mis en place ou renforcés au niveau national et local pour les jeunes affectés par les conflits et les violences.</p> <p>-Nombre de jeunes (désagrégés par sexe, âge et zone géographique) ayant bénéficié de services de soutien psychosocial, d'accompagnement en santé mentale ou d'orientations vers des structures spécialisées.</p> <p>-Nombre d'acteurs locaux (travailleurs sociaux, leaders communautaires, éducateurs,</p>	<p>MJS avec le Ministère de la Santé.</p>	<p>Rapports des centres, fiches de suivi, évaluations psychosociales</p>	<p>Toute les provinces</p>
---	--	---	--	----------------------------

	organisations de jeunesse) formés à la détection précoce, à la prévention et à l'accompagnement des troubles liés à la santé mentale des jeunes.			
7-Créer ou renforcer des centres d'écoute et de protection des jeunes victimes de violences	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des services de prise en charge des victimes. -Respect des normes éthiques et de confidentialité. -Nombre de centres d'écoute fonctionnels. 	Ministère de la Femme avec appui MJS.	Registres des centres, rapports de prise en charge, références	N'Djamena, Hadjer Lamis, Logone Oriental, Mayo-Kebbi Ouest.
8-Sensibiliser et former les forces de sécurité et autorités locales à la protection des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du respect des droits des jeunes. -Renforcement de la confiance des 	Ministère de la Sécurité publique	Rapports de formation, listes de participants, rapports disciplinaires.	Lac, Tibesti, Hadjer Lamis, Ouaddaï.

	jeunes–forces de sécurité. -Nombre d’agents formés.			
9-Mettre en œuvre des filets sociaux ciblés pour les jeunes en situation d’extrême vulnérabilité	- Pertinence du ciblage des bénéficiaires. - Effet des transferts sur la réduction de la vulnérabilité. -Nombre de jeunes bénéficiaires	MJS, Ministère des Affaires Sociales, PTF	Bases de données sociales, rapports de paiement, enquêtes ménages.	Salamat, Batha, Kanem, Guéra.
10-Appuyer les initiatives économiques collectives des jeunes comme leviers de cohésion sociale	-Cohésion et gouvernance interne des groupements. -Capacité d’auto-gestion financière. -Nombre d’initiatives collectives appuyées.	MJS – Direction de l’Entrepreneuriat Jeunes.	Rapports de projets, visites terrain, évaluations annuelles.	Logone Occidental, Mayo-Kebbi Est, Chari-Baguirmi.

AXE 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation

Objectif stratégique : Promouvoir la citoyenneté, la culture de la paix et l'éducation comme fondements durables du vivre-ensemble, de la cohésion sociale et de la non-violence.

Résultats attendus

- ❖ *Les jeunes développent des connaissances et des compétences renforcées en matière de citoyenneté, de culture de la paix et de résolution pacifique des conflits.*
- ❖ *Les initiatives éducatives, culturelles et sportives contribuent à la cohésion sociale et au vivre-ensemble.*

<p>1-Intégrer des modules Jeunesse, Paix, Citoyenneté et Cohésion sociale dans les curricula scolaire</p>	<p>-Niveau d'appropriation des contenus JPS par les enseignants et formateurs, apprécié à travers leurs pratiques pédagogiques.</p> <p>- Évolution des attitudes des apprenants en matière de tolérance, de non-violence et de citoyenneté responsable.</p>	<p>MJS avec les Ministères de l'éducation, l'enseignement supérieur</p>	<p>Registres des clubs, rapports d'activités, listes de membres.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
---	---	---	--	-----------------------------

	- Nombre d'établissements appliquant effectivement les modules JPS.			
2-Créer et appuyer des clubs scolaires et universitaires de paix et de citoyenneté	-Dynamisme des clubs dans l'animation d'activités citoyennes et de médiation scolaire. -Niveau d'engagement volontaire des membres dans des actions communautaires. Nombre de clubs de paix créés et actifs.	MJS avec le Ministère de la Communication.	Arrêtés/notes d'autorisation des établissements Listes des clubs créés et actifs Rapports d'activités des clubs Comptes rendus des directions d'écoles et universités	Toutes les provinces
3-Déployer des campagnes nationales et locales de sensibilisation à la non-violence	-Changement de perception des jeunes vis-à-vis de l'usage de la violence comme mode de résolution des conflits.	MJS avec le Ministère de la Communication.	Rapports de campagnes, supports de communication, enquêtes	Toutes les provinces

	<p>-Qualité et pertinence des messages diffusés au regard des réalités socioculturelles.</p> <p>-Nombre de campagnes nationales et locales réalisées.</p>			
4-Soutenir les initiatives culturelles, sportives et artistiques comme outils de paix	<p>-Contribution des événements culturels à la restauration du dialogue intercommunautaire.</p> <p>-Niveau d'inclusion des groupes vulnérables dans les activités.</p> <p>-Nombre d'initiatives culturelles et sportives soutenues.</p>	Ministère de la Culture et le MJS	Rapports d'activités, conventions de soutien, médias locaux.	Toutes les provinces
5-Former les éducateurs et leaders communautaires aux	-Degré de maîtrise par les éducateurs des outils d'éducation à la paix.	Ministère de l'Éducation nationale.	Rapports de formation, évaluations	Toutes les provinces

<p>approches sensibles aux conflits</p>	<p>-Application effective de l'approche sensible aux conflits dans les pratiques pédagogiques.</p> <p>-Nombre d'éducateurs et leaders communautaires formés.</p>		<p>post-formation, suivis terrain.</p>	
<p>6-Renforcer l'éducation non formelle et l'alphabétisation des jeunes marginalisés</p>	<p>-Qualité des apprentissages et de l'accompagnement des jeunes marginalisés.</p> <p>-Amélioration de l'estime de soi et de la participation sociale des bénéficiaires.</p> <p>-Nombre de jeunes inscrits dans les programmes d'alphabétisation</p>	<p>Ministère de l'Éducation nationale, en collaboration avec le MJS.</p>	<p>Programmes officiels, rapports pédagogiques, listes de formation.</p>	<p>Toutes les provinces</p>

<p>8-Promouvoir la narration positive et la valorisation des jeunes bâtisseurs de paix dans les médias</p>	<p>-Amélioration de l'image des jeunes dans les médias locaux.</p> <p>-Respect des principes éthiques dans le traitement médiatique des questions de jeunesse.</p> <p>-Nombre de productions médiatiques positives diffusées.</p>	<p>Ministère de la Communication, avec le MJS</p>	<p>Revue de presse, archives audiovisuelles, rapports médias</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>9-Organiser des forums citoyens jeunes sur la paix, la gouvernance et la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel</p>	<p>-Qualité du dialogue entre jeunes et décideurs lors des forums.</p> <p>-Niveau de suivi des recommandations issues des forums.</p> <p>-Nombre de forums citoyens organisés.</p>	<p>MJS avec les collectivités territoriales.</p>	<p>Rapports de forums, procès-verbaux, listes de présence.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>10-Intégrer les thématiques JPS dans les</p>	<p>-Régularité et qualité des activités JPS au sein des centres.</p>	<p>MJS avec le MATD</p>	<p>Rapports des OSC, registres d'activités, rapports administratifs.</p>	<p>Toutes les provinces is.</p>

maisons de jeunes et centres communautaires	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau de participation inclusive des filles et des jeunes vulnérables. -Nombre de maisons de jeunes intégrant un programme JPS. 			
11-Encourager la participation civique et associative responsable des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> -Respect des principes de redevabilité par les organisations de jeunesse. -Réduction des comportements violents lors des activités civiques. - Nombre de jeunes engagés dans des initiatives civiques. 	MJS avec le MATD	Rapports des OSC, registres d'activités, rapports administratifs.	Toutes les provinces
12-Mobiliser les universités et jeunes chercheurs pour la production de	Nombre d'universités et centres de recherche impliqués dans la mise en œuvre de la SN-JPS.	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	<ul style="list-style-type: none"> Protocoles de partenariat signés Rapports de recherche 	Toutes les provinces

<p>connaissances et l'innovation en matière de paix</p>	<p>Nombre d'études, analyses ou notes de recherche produites par de jeunes chercheurs sur les dynamiques de paix.</p> <p>Niveau d'utilisation des résultats de recherche dans les décisions et programmes JPS.</p> <p>Participation des jeunes chercheurs aux mécanismes de suivi-évaluation et de dialogue politique</p>	<p>Ministère en charge de la Jeunesse</p> <p>Universités publiques et privées</p> <p>Centres de recherche nationaux</p> <p>Think tanks</p> <p>Organisations de jeunesse</p> <p>PNUD, UNESCO, UNFPA</p>	<p>et notes d'analyse</p> <p>Comptes rendus des forums et dialogues scientifiques</p> <p>Rapports du STP-JPS et des institutions académiques</p>	
<p>AXE 4 – Résilience communautaire, environnement et climat</p> <p><i>Objectif stratégique: renforcer la résilience des jeunes et des communautés face aux conflits liés aux ressources naturelles, aux changements climatiques et aux chocs environnementaux.</i></p>				
<p>Résultats attendus</p>				

- ❖ *Les jeunes et les communautés renforcent leur résilience face aux conflits environnementaux et climatiques.*
- ❖ *Les initiatives portées par les jeunes contribuent à la gestion durable des ressources naturelles et à la prévention des conflits liés à l'environnement.*

<p>1-Mettre en œuvre des programmes de prévention des conflits liés aux ressources naturelles</p>	<p>-Efficacité des mécanismes locaux de gestion pacifique des ressources.</p> <p>-Niveau de confiance entre usagers des ressources (agriculteurs, éleveurs, jeunes).</p> <p>-Nombre de mécanismes locaux mis en place.</p>	<p>Ministère de l'Environnement, avec le MJS et le MATD</p>	<p>Rapports des comités locaux, registres de conflits, rapports provinciaux.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>2-Former des Jeunes sentinelles climat,paix et cohésion sociale</p>	<p>Q1 : Qualité des alertes environnementales remontées.</p> <p>Q2 : Réactivité des autorités face aux alertes.</p>	<p>MJS – Direction Environnement et Citoyenneté.</p>	<p>Rapports des sentinelles, bases de données d'alertes, rapports locaux</p>	<p>Toutes les provinces</p>

	Qt : Nombre de sentinelles formées et actives.			
3-Intégrer les jeunes dans les cadres locaux de gestion foncière, pastorale et environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Influence réelle des représentants jeunes dans les cadres locaux. -Transparence des décisions de gestion des ressources. -Pourcentage de cadres intégrant des jeunes. 	MATD avec le Ministère de l'Environnement.	Arrêtés, procès-verbaux, registres des cadres locaux.	Toutes les provinces
4-Soutenir des micro-projets verts portés par les jeune	<ul style="list-style-type: none"> -Durabilité technique des projets financés. -Impact des projets sur la cohésion communautaire. -Nombre de micro-projets financés 	MJS – Fonds vert	Contrats de financement, rapports techniques, visites terrain.	Toutes les provinces

<p>5-Promouvoir des solutions locales d'adaptation climatique génératrices d'emplois</p>	<p>-Pertinence des solutions face aux risques locaux.</p> <p>- Renforcement de la résilience des ménages.</p> <p>-Nombre d'emplois verts créés.</p>	<p>Ministère de l'Environnement avec le MJS</p>	<p>Rapports de projets, études d'impact, enquêtes communautaires.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>6-Organiser des dialogues communautaires sur climat-mobilité-ressources naturelles</p>	<p>-Inclusivité des processus de dialogue.</p> <p>-Respect des accords locaux conclus.</p> <p>-Nombre de dialogues organisés.</p>	<p>Délégués du gouvernement dans les provinces</p>	<p>Procès-verbaux, accords communautaires, rapports locaux.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>7-Intégrer systématiquement la dimension environnementale dans les initiatives de paix</p>	<p>-Prise en compte transversale de l'environnement dans les projets de paix.</p> <p>-Cohérence entre actions climatiques et JPS.</p>	<p>MJS avec le Ministère de l'Environnement.</p>	<p>Rapports de projets, modules de formation, évaluations.</p>	<p>Toutes les provinces</p>

	-Pourcentage d'initiatives intégrées.			
8-Sensibiliser les jeunes aux liens entre climat, conflits et sécurité	-Amélioration des connaissances des jeunes -Adoption de pratiques écoresponsables. -Nombre de jeunes sensibilisés.	MJS – Communication et Plaidoyer	Rapports de campagnes, supports IEC, enquêtes post-campagne	Toutes les provinces
9-Appuyer les partenariats entre jeunes, autorités et services techniques environnementaux	-Qualité de la collaboration interinstitutionnelle. - Partage effectif des données environnementales. -Nombre de partenariats formalisés.	Ministère de l'Environnement, avec le MJS	Protocoles d'accord, rapports conjoints, comptes rendus.	Toutes les provinces
10-Elaborer les plans locaux de gestion des risques	-Capacité d'anticipation communautaire.	Ministères de la jeunesse, les provinces	Rapport d'activités	Toutes les provinces

	-Participation des jeunes à la planification. -Nombre de plans élaborés			
<p>AXE 5 – Transformation numérique, partenariats multi-acteurs et communication pour la paix</p> <p><i>Objectif stratégique: exploiter le potentiel du numérique, de la communication et des partenariats multi-acteurs pour la promotion de la paix et de la sécurité, tout en renforçant la protection des jeunes dans l'espace numérique.</i></p>				
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ <i>Les outils numériques et de communication sont utilisés de manière responsable pour promouvoir la paix, la cohésion sociale et la participation des jeunes.</i> ❖ <i>Les risques liés à la désinformation, aux discours de haine, au cyber harcèlement et à la radicalisation en ligne sont réduits.</i> 				
1-Développer des plateformes numériques de participation et d'information des jeunes	- Qualité de l'interface et accessibilité. -Confiance des jeunes utilisateurs. -Nombre d'utilisateurs actifs.	Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) – Cellule numérique	Rapports techniques, statistiques de fréquentation, journaux de la plateforme.	Toutes les provinces

<p>2-Mettre en place un dispositif national de veille numérique sur les questions jeunesse-paix et sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence des analyses de risques. - Rapidité de traitement des signalements. -Nombre de contenus de haine traités. 	<p>MJS en collaboration avec le Ministère de la Communication.</p>	<p>Rapports de veille, bases de données de signalement, notes d'alerte.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>3-Former les jeunes à la citoyenneté numérique, à la cybersécurité et à la prévention de la radicalisation en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Maîtrise des compétences digitales. -Réduction des comportements à risque. -Nombre de jeunes formés. 	<p>MJS avec le Ministère de l'Économie numérique.</p>	<p>Rapports de formation, tests de connaissances, enquêtes post-formation.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>4- Renforcer les capacités des Jeunes leaders et créateurs de contenus pour la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Qualité des contenus produits. -Respect de l'éthique en ligne. -Nombre de jeunes leaders formés. 	<p>MJS avec le Ministère de l'Économie numérique.</p>	<p>Rapports de formation, productions numériques, statistiques médias sociaux.</p>	<p>Toutes les provinces</p>

<p>5-Mobiliser les médias communautaires et numériques pour la promotion de la cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Équilibre des messages diffusés. -Participation des jeunes aux émissions. - Nombre de programmes diffusés 	<p>Ministère de la Communication avec le MJS.</p>	<p>Grilles de programmes, enregistrements audio/vidéo, rapports médias.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>6-Créer une plateforme nationale de suivi citoyen de la SN-JPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Transparence des données. - Utilisation citoyenne des rapports. -Nombre de contributions citoyennes enregistrées 	<p>MJS – Unité Suivi-Évaluation JPS.</p>	<p>Rapports de suivi, statistiques de la plateforme, publications officielles.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>7-Renforcer les partenariats multi-acteurs autour de l’agenda JPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité des interventions. -Coordination opérationnelle. - Nombre de partenariats. 	<p>MJS – Direction des Partenariats.</p>	<p>Protocoles d’accord, rapports conjoints, documents financiers.</p>	<p>Toutes les provinces</p>

<p>8-Mettre en place des mécanismes de communication publique et de redevabilité</p>	<p>-Accessibilité de l'information. -Satisfaction des jeunes. -Nombre de rapports publiés.</p>	<p>MJS avec le Ministère de la Communication.</p>	<p>Rapports de communication, supports diffusés, enquêtes de satisfaction.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>9-Former et sensibiliser les jeunes aux risques numériques, à la désinformation, aux discours de haine et au cyber harcèlement, et promouvoir des pratiques responsables et sécurisées en ligne.</p>	<p>-Compréhension des dangers du numérique et des défis émergents -Diminution de la cyberviolence. -Nombre de campagnes menées</p>	<p>MJS avec le Ministère de la femme la Protection de la petite enfance</p>	<p>Rapports de campagnes, statistiques de signalement, enquêtes.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>10-Valoriser les innovations numériques portées par les jeunes pour la paix</p>	<p>-Utilité sociale des solutions. -Potentiel de réplication. -Nombre d'innovations soutenues.</p>	<p>MJS – Innovation et Entrepreneuriat Jeunes</p>	<p>Rapports d'appui, prototypes, évaluations d'impact.</p>	<p>Toutes les provinces</p>

AXE 6 – Relèvement, Stabilisation sociale et autonomisation des jeunes en situation de vulnérabilité liée aux conflits

Objectif stratégique: Soutenir le désengagement, la réhabilitation et la réinsertion socio-économique durable des jeunes affectés par les conflits et les dynamiques de violence.

Résultats attendus

- ❖ *Les jeunes affectés par les conflits bénéficient de parcours adaptés de désengagement, de réhabilitation et de réinsertion durable.*
- ❖ *La stigmatisation est réduite et la cohésion sociale renforcée au sein des communautés.*

1-Relèvement, stabilisation sociale et autonomisation des jeunes en situation de vulnérabilité liée aux conflits	<p>-Qualité de l'accompagnement individualisé des jeunes engagés dans les parcours de désengagement, appréciée à travers l'adéquation des plans de suivi à leurs besoins psychosociaux et socio-économiques.</p> <p>-Niveau d'acceptation</p>	Point focal national JPS – MJS, en lien avec les autorités sécuritaires.	Bases de données des bénéficiaires, rapports de suivi, évaluations post-réinsertion.	Toutes les provinces
--	---	--	--	----------------------

	<p>familiale et communautaire des jeunes ayant achevé le processus de désengagement.</p> <p>-Nombre de jeunes engagés dans des parcours individualisés de désengagement et de réhabilitation.</p>			
<p>2-Créer ou renforcer des centres de réhabilitation psychosociale pour jeunes affectés par les conflits</p>	<p>-Qualité des protocoles de prise en charge psychosociale conformes aux standards nationaux et internationaux.</p> <p>-Amélioration mesurée du bien-être émotionnel et relationnel des jeunes bénéficiaires.</p> <p>-Nombre de centres de réhabilitation psychosociale fonctionnels et accessibles.</p>	<p>Ministère de la Santé, avec appui du MJS.</p>	<p>Registres des centres, rapports psychosociaux, évaluations spécialisées.</p>	<p>Lac, Ouaddaï, Sila, Hadjer Lamis, Mayo Kebbi Ouest, Wadi Fira</p>

<p>3-Développer des programmes intégrés de réinsertion socio-économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation des parcours de formation et d'insertion aux profils et projets de vie des jeunes. -Stabilité des activités économiques initiées par les bénéficiaires après l'accompagnement. -Nombre de jeunes réinsérés dans une activité économique, éducative ou professionnelle. 	<p>MJS – Direction de l'Insertion Économique des Jeunes</p>	<p>Rapports de projets, enquêtes d'insertion, suivis économiques.</p>	<p>Toutes les provinces</p>
<p>4-Impliquer les communautés d'accueil et leaders locaux dans les processus de réintégration</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau de cohésion sociale entre jeunes réinsérés et communautés d'accueil. -Degré d'implication des leaders locaux 	<p>MATD avec l'appui du MJS.</p>	<p>Procès-verbaux communautaires, rapports locaux, mécanismes d'alerte</p>	<p>Lac, Ouaddaï, Sila, Hadjer Lamis, Mayo Kebbi Ouest, Wadi Fira.</p>

	<p>dans les mécanismes de réintégration.</p> <p>-Nombre de communautés d'accueil engagées dans des processus structurés de réintégration.</p>			
<p>5-Mettre en œuvre des mécanismes de justice réparatrice communautaire</p>	<p>-Perception d'équité et de légitimité des décisions issues des mécanismes réparateurs.</p> <p>-Contribution des mécanismes à la restauration du lien social.</p> <p>Nombre de cas traités par les dispositifs de justice réparatrice.</p>	<p>Ministère de la Justice, avec appui MJS.</p>	<p>Registres de justice communautaire, rapports des autorités locales.</p>	<p>Lac, Ouaddaï, Sila, Hadjer Lamis, Mayo Kebbi Ouest, Wadi Fira.</p>

<p>6-Lutter contre la stigmatisation des jeunes désengagés par des campagnes communautaires</p>	<p>-Évolution positive des perceptions communautaires vis-à-vis des jeunes désengagés. -Niveau d'inclusion sociale des bénéficiaires dans la vie communautaire. -Nombre de campagnes communautaires de lutte contre la stigmatisation réalisées.</p>	<p>MJS – Communication sociale, avec leaders communautaires.</p>	<p>Rapports de campagnes, enquêtes de perception, supports IEC.</p>	<p>Lac, Tibesti, Ouaddaï, Hadjer Lamis.</p>
<p>7-Développer des programmes spécifiques pour jeunes déplacés, réfugiés et migrants de retour</p>	<p>-Qualité de l'accès des jeunes déplacés aux services essentiels (santé, éducation, protection). -Niveau d'intégration socio-économique dans les communautés d'accueil.</p>	<p>Ministère de l'Action sociale et de solidarité avec appui MJS.</p>	<p>Bases de données humanitaires, rapports d'assistance, suivis terrain.</p>	<p>Lac, Ouaddaï, Sila, Logone Oriental.</p>

	- Nombre de jeunes déplacés, réfugiés ou retournés accompagnés.			
8-Renforcer la coordination entre acteurs humanitaires, sécuritaires et de développement	<p>-Degré de cohérence et de complémentarité entre acteurs humanitaires, sécuritaires et de développement.</p> <p>- Qualité du partage d'informations et de l'orientation des bénéficiaires.</p> <p>-Nombre de cadres de coordination multisectoriels fonctionnels.</p>	Primature, avec appui technique du MJS	Comptes rendus de réunions, plans conjoints, rapports sectoriels.	Lac, Tibesti, Hadjer Lamis, Ouaddaï.
9-Former les acteurs locaux à la gestion	-Niveau de maîtrise des approches sensibles aux conflits	MJS avec le MATD.	Rapports de formation, évaluations	Guéra, Batha, Salamat, Mayo-Kebbi Ouest.

<p>sensible des processus de réinsertion</p>	<p>par les acteurs formés.</p> <p>-Réduction des incidents liés à une gestion inadaptée de la réinsertion.</p> <p>-Nombre d'acteurs locaux formés (administration, OSC, leaders).</p>		<p>post-formation, suivis terrain.</p>	
<p>10-Faire le suivi des jeunes réinsérés</p>	<p>-Stabilité psychosociale des jeunes douze mois après la réinsertion.</p> <p>-Niveau d'autonomie sociale et économique atteint par les bénéficiaires.</p> <p>-Taux de maintien en situation stable 12 mois après la réinsertion.</p>	<p>Ministère de la jeunesse et de sport, Ministère de la solidarité</p>	<p>Registres de suivi individualisé</p> <p>Rapports des services sociaux et OSC</p> <p>Enquêtes de suivi post-réinsertion</p> <p>Comptes rendus des visites de terrain</p>	<p>Mao, Wadi Fira, Lac, Batha</p>

5.2. Acteurs responsables et partenaires de la mise en œuvre

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) du Tchad est placée sous le leadership du ministère de la Jeunesse et des sports, qui en assure le pilotage stratégique, la coordination générale et le suivi des engagements nationaux et internationaux. Il est appuyé par un Comité interministériel Jeunesse, Paix et Sécurité, chargé de garantir la cohérence intersectorielle, l'intégration de l'agenda JPS dans les politiques publiques sectorielles et l'alignement avec les priorités nationales de paix, de sécurité et de développement. Le Conseil des ministres assure l'orientation politique et la validation des principales décisions stratégiques liées à la SN-JPS.

Au niveau opérationnel, la coordination quotidienne de la stratégie est assurée par un Secrétariat Technique Permanent JPS, placé sous la tutelle du ministère chef de file. Ce secrétariat est responsable de la planification opérationnelle, du suivi-évaluation, de la capitalisation des actions et de l'animation des mécanismes de coordination avec les acteurs sectoriels et les partenaires. Un Comité National JPS multi-acteurs, réunissant les représentants de l'État, des organisations de jeunesse, de la société civile et des partenaires techniques et financiers, constitue la principale plateforme de concertation, de redevabilité et de validation des plans d'action annuels. La mise en œuvre territoriale de la SN-JPS repose sur les services déconcentrés de l'État, les FDS, les collectivités autonomes, les leaders traditionnels et religieux, les partenaires techniques et financiers (Nations Unies, Union européenne, Institutions Financières Internationales, partenaires bilatéraux et multilatéraux), ainsi que les comités JPS provinciaux, départementaux et communaux, qui adaptent les interventions aux réalités locales et assurent la mobilisation des jeunes dans une logique de co-responsabilité, de complémentarité et de redevabilité mutuelle. Les organisations de la société civile et le secteur privé peuvent être mobilisés et joués un rôle clé dans l'exécution des actions sur le terrain.

5.3. Les indicateurs de performance de la stratégie

Les indicateurs de performance de la SN-JPS permettent de mesurer des changements réels et perceptibles dans la vie des jeunes, au-delà de la simple mise en œuvre d'activités. Ils permettent d'apprécier :

- ❖ le niveau de participation significative des jeunes à la paix et à la sécurité ;
- ❖ leur sentiment de protection, de reconnaissance et de confiance ;
- ❖ leur capacité à prévenir les conflits et à contribuer à la cohésion sociale ;
- ❖ leur autonomisation économique et sociale, notamment dans les contextes de fragilité.

Ces indicateurs sont alignés à la fois sur les standards internationaux JPS et sur les spécificités du contexte tchadien, marqué par les conflits agro-pastoraux, les zones frontalières, les déplacements forcés, les effets du changement climatique et la transition politique.

Indicateurs transversaux de changement

- ❖ Augmentation de la participation significative des jeunes aux décisions

- ❖ Renforcement de la confiance entre les jeunes et l'État
- ❖ Perception d'inclusion et de pouvoir d'agir des jeunes
- ➔ Pourcentage de jeunes (15–35 ans) déclarant une confiance accrue dans les institutions publiques, sécuritaires et locales.
Ce que cela mesure réellement : le sentiment que l'État, les autorités locales et les forces de sécurité sont des partenaires plutôt que des menaces.
Désagrégation : sexe, région, milieu urbain/rural
Source : enquêtes de perception, baromètre citoyen jeunesse
- ➔ Indice de cohésion sociale dans les zones d'intervention de la SN-JPS
Méthode : score composite intégrant la confiance intercommunautaire, la qualité du dialogue, la coexistence pacifique.

Adaptation Tchad : zones agro-pastorales, zones frontalières, zones d'accueil de déplacés

Indicateurs par axe stratégique

AXE 1 – Inclusion et leadership des jeunes

Indicateurs de changement

- ❖ Niveau de participation perçue des jeunes dans les mécanismes locaux et nationaux et processus/organes décisionnels de prévention des conflits
➔ *Mesure si les jeunes influencent réellement les décisions, au-delà d'une présence symbolique.*
Méthode : enquêtes de perception, focus groups jeunes.
- ❖ Proportion de jeunes occupant des rôles de décision ou de co-leadership reconnus dans les mécanismes de paix
Désagrégation : jeunes femmes, jeunes déplacés/réfugiés, jeunes ruraux/urbains.
- ❖ Degré de prise en compte effective des recommandations des jeunes dans les décisions publiques liées à la paix et à la sécurité
Critère : recommandations tracées + réponses formelles des autorités.

Sources : rapports STP-JPS, comités JPS, enquêtes qualitatives.

AXE 2 – Protection sociale et sécurité économique des jeunes

Indicateurs de changement

- ❖ Sentiment de sécurité, de dignité et de protection sociale exprimé par les jeunes bénéficiaires des dispositifs d'appui
Mesure la qualité de la protection, pas seulement l'accès.
- ❖ Capacité perçue des jeunes vulnérables à demander de l'aide et à signaler les violences, notamment les VBG
Indicateur de confiance envers les institutions.
- ❖ Perception d'une amélioration durable de la stabilité économique chez les jeunes appuyés
Méthode : enquêtes post-intervention, récits de changement.

Sources : services sociaux, ONG partenaires, enquêtes terrain.

AXE 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation

Indicateurs de changement

- ❖ Évolution des attitudes des jeunes vis-à-vis du dialogue, de la non-violence et du vivre-ensemble
Mesure le changement de normes sociales.
- ❖ Capacité déclarée des jeunes à gérer pacifiquement les conflits dans leur environnement
Méthode : enquêtes avant/après, discussions de groupe.
- ❖ Degré de leadership des jeunes femmes dans les initiatives éducatives et citoyennes de paix.

Sources : évaluations participatives, rapports éducatifs, focus groups.

AXE 4 – Résilience communautaire, environnement et climat

Indicateurs de changement

- ❖ Capacité perçue des jeunes et des communautés à prévenir et gérer les conflits liés aux ressources naturelles
(agriculteurs-éleveurs, eau, pâturages)
- ❖ Niveau d'implication reconnue des jeunes dans les mécanismes locaux de gestion foncière, pastorale et environnementale.
- ❖ Sentiment de résilience communautaire face aux chocs climatiques et sociaux
Méthode : enquêtes communautaires, récits de résilience.

Sources : collectivités, comités locaux, enquêtes communautaires.

AXE 5 – Transformation numérique, communication et partenariats

Indicateurs de changement

- Évolution des pratiques numériques responsables chez les jeunes
→ *désinformation, discours de haine, cyberharcèlement.*
- Capacité des jeunes à utiliser le numérique comme outil de paix et de participation citoyenne
(et non comme facteur de polarisation).
- Qualité et fonctionnalité des partenariats multi-acteurs JPS
Critère : décisions conjointes, cofinancement, actions co-mises en œuvre.

Sources : rapports de projets, analyses de contenus numériques, accords de partenariat.

AXE 6 – Relèvement, stabilisation sociale et autonomisation

Indicateurs de changement

- ❖ Niveau de confiance et d'acceptation communautaire des jeunes réintégrés
- ❖ Sentiment d'appartenance sociale et de perspectives d'avenir chez les jeunes sortant de situations de violence ou d'extrémisme.

- ❖ Taux de non-récidive perçu et documenté à 12 et 24 mois (*croisé avec témoignages communautaires*).
- ❖ Implication active des jeunes réintégréés dans des initiatives communautaires de paix.

Sources : enquêtes communautaires, discussions de groupe, rapports de suivi.

5.4. Échéancier de mise en œuvre

La stratégie nationale jeunesse, paix et sécurité du Tchad aura une durée de 5 ans (Année 1 à Année 5) fondée sur une approche progressive, territoriale, décentralisée et axée sur les résultats.

PHASE 1 : MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION (Année 1)

Objectif : créer les bases institutionnelles, techniques et financières

Actions clés

- ❖ Adoption officielle de la Stratégie et du Plan d'Action National JPS
- ❖ Mise en place du Secrétariat national permanent de coordination JPS
- ❖ Création des points focaux JPS dans les ministères et régions
- ❖ Élaboration du cadre de suivi-évaluation et des outils de reporting
- ❖ Lancement du plan de communication nationale JPS
- ❖ Mobilisation initiale des partenaires techniques et financiers

PHASE 2 : DÉPLOIEMENT PILOTE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Année 2)

Objectif : tester et ajuster les interventions dans les zones prioritaires

Actions clés

- ❖ Déploiement des actions JPS dans les régions prioritaires (zones fragiles)
- ❖ Formation des jeunes leaders, OSC et autorités locales
- ❖ Mise en place des mécanismes locaux de participation des jeunes
- ❖ Lancement des programmes de prévention, médiation et cohésion sociale
- ❖ Démarrage des actions de désengagement et réintégration

PHASE 3 : EXTENSION ET MISE À L'ÉCHELLE (Années 3 et 4)

Objectif : élargir la couverture nationale et renforcer l'impact

Actions clés

- ❖ Extension des actions JPS à l'ensemble des régions
- ❖ Intégration des actions JPS dans les plans de développement locaux

- ❖ Renforcement des programmes d'autonomisation économique
- ❖ Consolidation des partenariats multi-acteurs (État-OSC-PTF-secteur privé)
- ❖ Suivi-évaluation intermédiaire et ajustements stratégiques

Résultats attendus

- ❖ Couverture nationale accrue
- ❖ Amélioration mesurable de la cohésion sociale
- ❖ Réduction des vulnérabilités des jeunes

PHASE 4 : CONSOLIDATION ET DURABILITÉ (Année 5)

Objectif : institutionnaliser et pérenniser l'agenda JPS

Actions clés

- ❖ Évaluation finale de la Stratégie JPS
- ❖ Capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises
- ❖ Renforcement de l'appropriation nationale (budget État)
- ❖ Intégration durable de l'agenda JPS dans les politiques publiques
- ❖ Élaboration de la feuille de route post-SN-JPS

TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DE L'ÉCHÉANCIER

Activités clés	A1	A2	A3	A4	A5
Adoption & gouvernance JPS	X				
Déploiement pilote		X			
Mise à l'échelle nationale			X	X	
Suivi-évaluation intermédiaire			X		
Consolidation & évaluation finale					X

CHAPITRE 6 – MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

6.1. Dispositif institutionnel et mécanismes de gouvernance de la SN-JPS

La mise en œuvre de la SN-JPS du Tchad repose sur un dispositif institutionnel rationalisé, multiniveau et intersectoriel, visant à garantir un leadership politique clair, une coordination efficace des acteurs et une mise en œuvre cohérente aux niveaux national et territorial. Conformément aux bonnes pratiques internationales en matière de gouvernance de l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, le dispositif privilégie un nombre limité de mécanismes complémentaires, clairement hiérarchisés, afin d'éviter les chevauchements institutionnels et de renforcer l'efficacité, la redevabilité et l'appropriation nationale.

Architecture générale du dispositif

Le dispositif de gouvernance de la SN-JPS s'articule autour de trois niveaux principaux :

1. Un mécanisme de pilotage politique ;
2. Un mécanisme national multi-acteurs de coordination et de mise en œuvre ;
3. Des mécanismes décentralisés de mise en œuvre et de coordination territoriale.

1. Mécanisme de pilotage politique : le comité interministériel Jeunesse, Paix et Sécurité

Rattachement institutionnel

Le Comité interministériel JPS est placé sous l'autorité du Gouvernement, sous la supervision du Conseil des ministres, et présidé par le ministre chargé de la Jeunesse. Au moins deux (2) représentant·e·s de la jeunesse, dont obligatoirement une jeune femme, siègent au Comité de pilotage avec un droit de vote et de proposition inscrit dans les textes réglementaires.

Rôle

Il assure l'orientation politique et stratégique de la SN-JPS et garantit son intégration dans les politiques publiques nationales.

Missions principales

1. Valider les orientations stratégiques et les plans d'action annuels et pluriannuels de la SN-JPS ;
2. Assurer l'alignement de la stratégie avec les cadres nationaux de développement, de sécurité et de gouvernance ;
3. Faciliter la coordination intersectorielle et lever les blocages institutionnels ;
4. Examiner les rapports annuels de mise en œuvre et formuler des orientations correctives.

Composition

- ❖ Ministère en charge de la Jeunesse (présidence) ;
- ❖ Un Représentant par Ministères sectoriels (Sécurité, Défense, Action sociale, Éducation, Emploi, Administration du Territoire & Décentralisation, Finances & Plan, Environnement, Aménagement du Territoire, Agriculture, Elevage, Economie Numérique, Communication, Justice, Affaires Etrangères, Culture, Eau, Formation professionnelle, Femme, etc.) ;
- ❖ Un Représentant par Grandes institutions de la République (Médiature, CESCE, CNDH, HAMA, HCCT) ;
- ❖ Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies ;
- ❖ Un Représentant par organisation religieuse (EEMET, CNAIT, CEET) ;
- ❖ Le Secrétaire Technique Permanent de JPS ;
- ❖ DG de la Jeunesse et des Loisirs ;
- ❖ DG de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation ;
- ❖ Président du CNJT ;
- ❖ Présidente du Parlement Junior ;
- ❖ Un représentant de la Coalition JPS.

2. Mécanisme national de coordination et de mise en œuvre : Secrétariat Technique Permanent JPS

Secrétariat Technique Permanent JPS (STP-JPS)

Rattachement institutionnel

Le STP-JPS est un organe de coordination et de mise en œuvre de la SNJPS. Il est placé sous la tutelle du ministère chargé de la Jeunesse. Il est mis en place par un arrêté du Ministre chargé de la jeunesse. Le STP-JPS met en œuvre les orientations du Comité de Pilotage et coordonne les actions de la coalition nationale multi-acteurs.

Rôle

Il est l'organe technique central chargé de la coordination quotidienne, de l'appui à la mise en œuvre et du suivi-évaluation de la SN-JPS.

Missions principales

1. Assurer la planification opérationnelle et le suivi de la mise en œuvre ;
2. Appuyer techniquement les acteurs nationaux et territoriaux ;
3. Coordonner le système de suivi-évaluation, de capitalisation et de reporting ;
4. Assurer le lien fonctionnel avec les partenaires techniques et financiers ;
5. Faciliter la production et la diffusion des connaissances sur l'agenda JPS.

Composition

- ❖ Équipe technique dédiée (coordination, suivi-évaluation, communication, appui technique) ;
 - ❖ Points focaux sectoriels ;
 - ❖ Experts thématiques mobilisés selon les besoins.
4. Coalition nationale multi-acteurs JPS

La Coalition nationale multi-acteurs JPS est un cadre de concertation placé sous la coordination technique du Secrétariat Technique Permanent JPS.

Rôle

Elle constitue la plateforme nationale centrale de coordination, de dialogue et de redevabilité pour l'ensemble des acteurs de l'agenda JPS. Cette coalition nationale remplace la multiplication de structures parallèles et constitue le principal espace multi-acteurs de gouvernance de la SN-JPS.

Missions principales

1. Participer sous la coordination du STP-JPS à la mise en œuvre opérationnelle de la SN-JPS ;
2. Favoriser la complémentarité et la synergie entre les interventions des acteurs étatiques et non étatiques ;
3. Assurer la participation significative des jeunes, notamment des groupes marginalisés ;
4. Contribuer au suivi, à l'apprentissage collectif et à l'amélioration continue de la stratégie ;
5. Ne peuvent être acteurs JPS que des organisations qui sont enregistrées sur la base des données de la Coalition.

Composition

- ❖ Représentants des ministères concernés ;
- ❖ Organisations de jeunesse et mouvements de jeunes ;
- ❖ Organisations de la société civile ;
- ❖ Autorités traditionnelles et religieuses ;
- ❖ Secteur privé ;
- ❖ Partenaires techniques et financiers.

4. Mécanismes décentralisés : Intégration de la SN-JPS au niveau provincial, départemental et communal

Rattachement institutionnel

La mise en œuvre territoriale de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) s'appuie prioritairement sur trois (3) organes :

1. Le Comité Provincial
 2. Le Comité Départemental
 3. Le Comité Communal
1. Le Comité Provincial :

L'arrêté de la mise en œuvre de la SNJPS au niveau provincial sera signé par le Délégué Général du Gouvernement . Il est établi au Chef-lieu de la province.

Rôle

Les mécanismes territoriaux assurent l'opérationnalisation, la coordination et le suivi de la SN-JPS au niveau local, en garantissant son ancrage institutionnel et communautaire et son adaptation aux dynamiques spécifiques de chaque territoire.

Missions principales

Les mécanismes décentralisés auront pour missions de :

- ❖ Adapter les priorités, actions et interventions de la SN-JPS aux réalités, besoins et dynamiques locales ;
- ❖ Intégrer les priorités Jeunesse, Paix et Sécurité dans les plans de développement locaux et les mécanismes territoriaux de prévention des conflits ;
- ❖ Assurer la coordination et la concertation entre les autorités locales, les services déconcentrés de l'État, les organisations de jeunesse, les organisations de la société civile et les autres acteurs communautaires ;
- ❖ Renforcer la participation significative des jeunes, y compris des jeunes femmes, dans les mécanismes locaux de prévention des conflits et de consolidation de la paix ;
- ❖ Contribuer aux efforts locaux de prévention des conflits, de médiation communautaire, de cohésion sociale et d'alerte précoce ;
- ❖ Collecter et transmettre les données relatives à la mise en œuvre de la SN-JPS au niveau territorial, en appui au système national de suivi-évaluation.

Composition

La composition des mécanismes territoriaux s'appuiera sur les structures existantes et inclura notamment :

- ❖ Représentants des autorités administratives territoriales et des collectivités autonomes ;
- ❖ Représentants des services déconcentrés de l'État (jeunesse, sécurité, éducation, affaires sociales, etc.) ;
- ❖ Représentants des organisations de jeunesse, y compris des organisations de jeunes femmes ;
- ❖ Représentants des organisations de la société civile et des organisations communautaires ;
- ❖ Leaders communautaires, traditionnels et religieux ;
- ❖ Acteurs locaux engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

❖ Rattachement institutionnel

Le Comité départemental est la structure de mise en œuvre de la SN-JPS au niveau du département. Il est établi au Chef-lieu du département et relève de l'autorité du Préfet. Il assure le lien entre le niveau provincial et les communes.

❖ Missions principales :

- ❖ Déclinaison opérationnelle : Adapter les orientations provinciales aux réalités socio-culturelles et aux dynamiques spécifiques du département ;
- ❖ Appui-conseil aux communes : Accompagner techniquement les communes dans l'intégration des priorités Jeunesse, Paix et Sécurité dans leurs plans de développement locaux ;
- ❖ Coordination intercommunale : Faciliter la concertation et la mutualisation des initiatives entre communes du même département ;
- ❖ Capitalisation et remontée d'informations : Collecter les données, bonnes pratiques et difficultés au niveau départemental et les transmettre au Comité provincial ;
- ❖ Mobilisation des acteurs locaux : Impulser et soutenir les initiatives locales de prévention des conflits et de consolidation de la paix portées par les jeunes ;

- ❖ Suivi rapproché : Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions SN-JPS dans les communes et les communautés.

❖ **Composition**

Le Comité départemental est présidé par le Préfet ou son représentant. La composition inclut :

- ❖ **Autorités administratives :**
 - ❖ Le Secrétaire général du département ;
 - ❖ Les Sous-préfets (ou leurs représentants).
- ❖ **Services déconcentrés de l'État :**
 - ❖ Le Responsable de la Jeunesse au niveau départemental ;
 - ❖ Le Responsable des Affaires sociales ;
 - ❖ Le Responsable de la Santé Publique
 - ❖ Le Commandant de la compagnie de gendarmerie ou son représentant ;
 - ❖ L'Inspecteur départemental de l'Éducation Nationale ;
 - ❖ Le responsable de l'agriculture (en lien avec l'employabilité rurale des jeunes).
- ❖ **Représentants des collectivités :**
 - ❖ Un représentant des maires de la commune (désigné par ses pairs).
- ❖ **Représentants de la société civile et jeunesse :**
 - ❖ Un représentant de la Cellule départementale du CNJT ;
 - ❖ Deux représentants d'organisations de jeunes (dont une jeune femme) actives dans le département ;
 - ❖ Un représentant des organisations de la société civile intervenant dans la prévention des conflits ;
 - ❖ Un représentant des associations de jeunes femmes.
- ❖ **Autorités morales :**
 - ❖ Un représentant des chefs de canton ;
 - ❖ Un représentant des leaders religieux du département.

LE COMITÉ COMMUNAL

❖ **Rattachement institutionnel**

Le Comité communal est la structure de base de mise en œuvre de la SN-JPS au niveau local. Il est établi au Chef-lieu de la commune et relève de l'autorité du Maire. C'est l'interface directe avec les communautés et les jeunes à la base.

Missions principales

- ❖ Ancrage communautaire : Assurer l'appropriation de la SN-JPS par les populations au niveau des quartiers et villages ;
- ❖ Identification des priorités locales : Recenser les besoins spécifiques des jeunes de la commune en matière de paix et de sécurité ;
- ❖ Mise en œuvre des actions : Piloter et coordonner les activités SN-JPS au niveau communal (formations, sensibilisations, dialogues communautaires) ;
- ❖ Mécanisme d'alerte précoce : Servir de cadre d'identification et de remontée des signaux de tensions ou conflits latents ;
- ❖ Médiation sociale : Appuyer les initiatives locales de médiation et de résolution pacifique des conflits ;
- ❖ Mobilisation des jeunes : Encourager la participation citoyenne des jeunes, y compris les plus vulnérables, dans les instances locales ;
- ❖ Compte-rendu communautaire : Organiser des rencontres périodiques de redevabilité vis-à-vis des populations.

❖ **Composition**

Le Comité communal est présidé par le Maire ou son adjoint. La composition reflète la diversité des acteurs locaux :

❖ **Autorités locales et administratives :**

- ❖ Le Maire ou l'Adjoint au Maire (Président) ;
- ❖ Le Secrétaire général de la mairie ;
- ❖ Le Chef de canton ou son représentant ;
- ❖ Les Chefs de quartier/village (représentés par un ou deux délégués).

❖ **Services techniques locaux :**

- ❖ Le Chef de centre de jeunesse ou l'Animateur jeunesse (rapporteur technique) ;
- ❖ Le représentant local des affaires sociales ;
- ❖ Le Commandant de brigade de gendarmerie ou le Chef de poste de police.

❖ **Représentants des jeunes et des femmes :**

- ❖ Le Président de la Cellule Communale du CNJT ;
- ❖ Deux représentants d'associations/groupements de jeunes (dont une jeune femme) ;
- ❖ Une représentante des associations féminines ;
- ❖ Un représentant des jeunes en situation de handicap.

❖ **Acteurs communautaires :**

- ❖ Un représentant des comités de gestion des conflits locaux (s'ils existent) ;
- ❖ Un représentant des organisations communautaires (groupements d'intérêt économique, tontines, etc.) ;
- ❖ Un représentant des leaders religieux locaux.

❖ **Sages et notabilités :**

- Deux sages ou notables reconnus pour leur rôle dans la cohésion sociale.

4. Coordination avec les partenaires techniques et financiers

La coordination avec les partenaires techniques et financiers est assurée par le STP-JPS afin d'éviter la création de mécanismes parallèles. Ce cadre vise à aligner les appuis sur les priorités nationales, réduire les duplications et renforcer la redevabilité mutuelle et l'efficacité de l'aide.

6. Suivi, communication et redevabilité

L'ensemble du dispositif est soutenu par des mécanismes intégrés de suivi-évaluation, de communication stratégique et de redevabilité, coordonnés par le STP-JPS. Des revues annuelles participatives réunissant les acteurs nationaux et territoriaux permettent d'évaluer les progrès, d'identifier les défis et d'ajuster les interventions.

6.2. Rôles et responsabilités des parties prenantes

La réussite de la SN-JPS repose sur la mobilisation coordonnée et complémentaire de l'ensemble des parties prenantes, à différents niveaux de responsabilité : national, provincial et local. Chaque acteur a des rôles spécifiques, clairement définis pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre, l'appropriation locale et la durabilité des interventions.

Les ministères sectoriels, les collectivités autonomes et les Forces de Défense et de Sécurité sont encouragés à intégrer des quotas indicatifs d'au moins 30 % de jeunes dans les mécanismes de

médiation locale, de prévention des conflits, de gouvernance de la paix et de dialogue civilo-militaire, conformément aux principes de la résolution 2250 et de la Stratégie Nationale JPS.

1. Gouvernement et institutions nationales

➤ Le Ministère en de la Jeunesse et des sports :

-est le chef de file de la SN-JPS, responsable du pilotage, de la coordination et de l'animation du Secrétariat Technique Permanent JPS (STP-JPS).

-est le garant de l'alignement des interventions avec les politiques nationales et les cadres internationaux.

-Assure la supervision des activités de formation, sensibilisation et mobilisation des jeunes.

➤ Ministères sectoriels concernés :

-Intègrent les actions JPS dans leurs programmes sectoriels.

-Fournissent les ressources techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre des activités.

-Participent aux comités de pilotage et de suivi-évaluation.

➤ Conseil des Ministres :

-Adopte par un décret la SN-JPS.

-Assure le suivi des engagements gouvernementaux et l'arbitrage en cas de conflits intersectoriels.

2. Collectivités territoriales et acteurs locaux

➤ Autorités locales (les délégués Provinciaux du Gouvernement, Préfets, Sous-préfets, maires, autorités traditionnelles et religieuses) :

-Appui des autorités décentralisées aux Comités Provinciaux, Départementaux et Communaux dans la mise en œuvre des actions JPS.

-Mobilisation des communautés locales et des jeunes pour la participation citoyenne.

- Prise en compte dans les budgets des collectivités autonomes des activités de la SNJPS.

- Appui à la communication et à la vulgarisation de la SNJPS

- Implication des Comités locaux JPS dans la résolution des conflits fonciers.

3. Partenaires techniques et financiers (PTF)

- Appui au financement des activités et au renforcement des capacités techniques.
- Assistance technique pour la planification stratégique, le suivi-évaluation et la communication.
- Coordination avec le gouvernement pour aligner les programmes sur les priorités nationales.

6. Mécanismes transversaux

Le secrétariat Technique Permanent JPS (STP-JPS) assure la coordination globale, le suivi des indicateurs, l'harmonisation des rapports et la capitalisation des expériences

6.3. Partenariats stratégiques

La réussite de la SN-JPS repose sur l'établissement de partenariats stratégiques solides, fondés sur la complémentarité, la transparence et la durabilité. Ces partenariats permettent de mobiliser des ressources techniques, financières et humaines pour soutenir les jeunes, renforcer la cohésion sociale et prévenir les conflits.

1. Partenaires techniques et financiers internationaux (la liste n'est pas exhaustive et gagnerait à être complétée)

- ❖ Nations Unies notamment le PNUD, UNFPA, UNICEF, OIM, HCR, ONU Femmes, FAO, ONUSIDA, UNESCO, OMS, etc. : appui technique pour le suivi-évaluation, la formation et la protection des jeunes, soutien à la prévention de la violence et à la réintégration.
- ❖ Union européenne (UE), Banque mondiale, BAD, Affaires Mondiales Canada, CIDCA(China International Development Cooperation Agency), les Pays Bas, JICA (Agence japonaise de coopération internationale – JICA), UAPE – (Agence de développement internationale / Fonds Abu Dhabi : financement des projets structurants, assistance technique et renforcement des capacités institutionnelles.
- ❖ Organisations internationales spécialisées en paix et sécurité : soutien à l'élaboration de politiques publiques, partage de bonnes pratiques et programmes régionaux de prévention des conflits.

2. Partenaires régionaux et continentaux

- ❖ Union Africaine (UA) et Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) : alignement sur le cadre continental et régional JPS, appui à la coopération transfrontalière pour la paix et la sécurité des jeunes.
- ❖ Mécanismes de sécurité régionaux : coordination sur les enjeux sécuritaires transfrontaliers, notamment la lutte contre l'extrémisme violent et le trafic illicite.

3. Partenaires nationaux

- ❖ Secteur privé et fondations nationales : financement de micro-projets économiques et initiatives citoyennes, création d'opportunités d'emploi et de formation pour les jeunes

- ❖ Les universités, centres de recherche et jeunes chercheurs sont intégrés comme acteurs clés de production de connaissances, de suivi des dynamiques de paix et d'innovation en matière de prévention

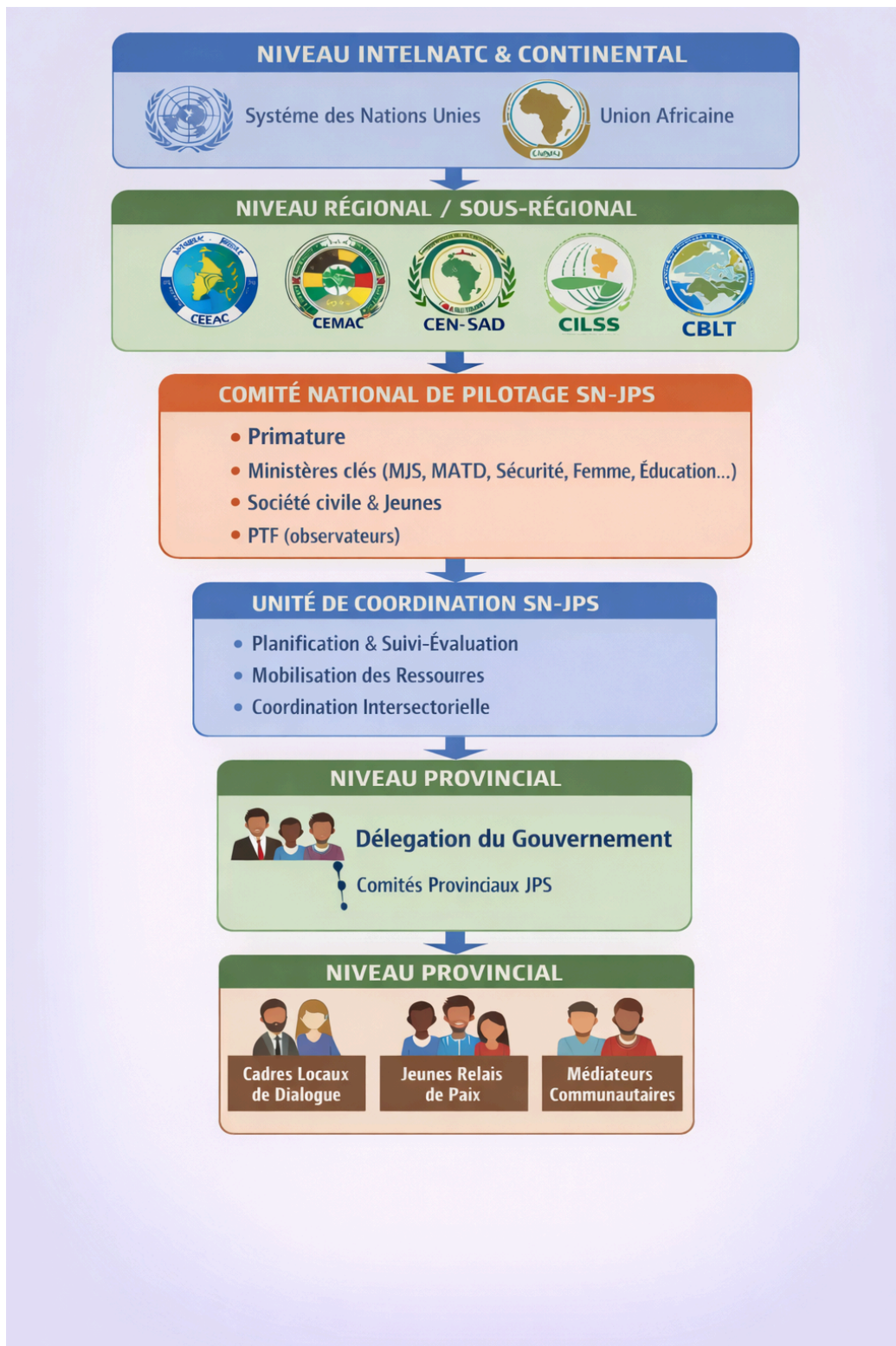
4. Mécanismes de partenariat

- ❖ Plateforme nationale de coordination JPS : forum réunissant tous les partenaires pour la planification, le suivi et l'évaluation des interventions.
- ❖ Accords de collaboration et conventions de financement : sécurisation des engagements mutuels et clarification des responsabilités.
Partage des bonnes pratiques et capitalisation : diffusion des résultats et apprentissages pour améliorer l'impact des interventions à l'échelle nationale.

5. Objectifs des partenariats stratégiques

- ❖ Renforcer la coordination entre acteurs pour éviter la fragmentation des interventions.
- ❖ Mobiliser des ressources financières et techniques durables.
- ❖ Garantir l'appropriation nationale et la pérennité des actions JPS.
- ❖ Assurer un suivi-évaluation harmonisé et un reporting transparent pour les bailleurs et les communautés.

Schéma 1: Partenariats stratégiques pour la Stratégie Nationale JPS du Tchad



6.4. Gestion des risques

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) du Tchad comporte plusieurs types de risques, liés notamment à l'insécurité, aux tensions communautaires, aux limites institutionnelles et aux aspects financiers. Les risques sécuritaires incluent les conflits armés locaux et

transfrontaliers, les attaques d'extrémistes et les déplacements massifs de populations, qui peuvent perturber les activités de terrain.

Sur le plan institutionnel, la faible coordination entre acteurs, la dépendance aux financements extérieurs et les capacités limitées des structures locales constituent des défis importants. Socialement, les tensions intercommunautaires et l'exclusion des jeunes femmes ou des groupes vulnérables peuvent entraver l'appropriation des actions JPS par les communautés. Enfin, des risques financiers existent, liés à une mauvaise allocation des ressources ou à des retards de financement. Pour atténuer ces risques, des mesures ont été prises : renforcement des capacités des institutions, mobilisation communautaire, inclusion des groupes vulnérables, suivi rapproché du budget, audits périodiques et protocoles de sécurité pour les interventions sur le terrain. Un système de suivi des risques sera intégré au cadre de suivi-évaluation afin de permettre des ajustements rapides et assurer la continuité et l'efficacité des actions de la SN-JPS.

Tableau 4: Mitigation des risques liés à la mise en oeuvre de la stratégie

Catégorie de risque	Risques identifiés	Mesures de mitigation	Probabilité	Impact	Responsables / partenaires	Indicateurs de suivi
Sécuritaire	Instabilité sécuritaire dans certaines zones (conflits, groupes armés)	<ul style="list-style-type: none"> • Approches flexibles et adaptées au contexte local • Partenariats avec acteurs humanitaires et communautaires • Plans de contingence sécuritaire 	Élevée	Élevé	Ministère de la Sécurité, autorités locales, ONG	<ul style="list-style-type: none"> • Zones couvertes malgré l'insécurité • Incidents sécuritaires signalés
Risques liés à l'impartialité et à la crédibilité	<p>Perception de partialité politique, ethnique ou religieuse.</p> <p>Capture des médiateurs par des intérêts locaux.</p> <p>Perte de confiance des communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Processus de sélection transparent fondé sur des critères d'intégrité et de légitimité sociale. -Signature d'un code d'éthique et de neutralité obligatoire. -Système de rotation des médiateurs entre localités. -Mise en place 	Moyen	Moyen	Ministère en charge de la jeunesse et du Sport et les partenaires	<p>Niveau de confiance des parties prenantes envers la neutralité des médiateurs.</p> <p>Degré de respect du code d'éthique et de neutralité.</p>

		d'un comité de supervision communautaire.				
Institutionnel / Gouvernance	Faible coordination interinstitutionnelle entre ministères et acteurs JPS	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité national JPS multisectoriel • Clarification des rôles et responsabilités (décrets, protocoles) • Réunion annuelle de coordination 	Élevée	Élevé	Ministère en charge de la Jeunesse, Primature	<ul style="list-style-type: none"> • Comité fonctionnel • Nombre de réunions tenues • Taux de mise en œuvre des décisions
Financier	Insuffisance ou retard de financement de la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> •Élaboration d'un plan de mobilisation des ressources •Diversification des partenaires techniques et financiers • Intégration JPS dans les budgets sectoriels 	Élevée	Élevé	Ministère des Finances, partenaires techniques et financier	<ul style="list-style-type: none"> • Budget mobilisé (%) • Nombre de bailleurs engagés
Social / Inclusion	Exclusion des jeunes femmes, jeunes ruraux et groupes marginalisés	<ul style="list-style-type: none"> • Quotas de participation (genre et régions) • Approches communautaires et sensibles au genre • Appui aux organisations de jeunes locales 	Moyenne	Élevé	Ministère de la Jeunesse, OSC, leaders communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • % de jeunes femmes impliquées • Diversité géographique des bénéficiaires
Capacités techniques	Faibles capacités des acteurs locaux en JPS	<ul style="list-style-type: none"> •Programmes de renforcement de capacités ciblés •Développement de modules de 	Moyenne	Moyen	Ministères sectoriels, partenaires techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations réalisées • Taux d'acteurs

		<p>formation JPS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui technique continu 				formés
Appropriation des jeunes	Faible adhésion ou participation réelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construction des actions avec les jeunes • Soutien aux initiatives portées par les jeunes • Mécanismes de feedback et redevabilité 	Moyenne	Élevé	Organisations de jeunesse, collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'initiatives jeunes soutenues • Niveau de satisfaction des jeunes
Suivi – Évaluation	Insuffisance des données et du système de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un cadre de résultats et indicateurs JPS • Collecte de données désagrégées (âge, sexe, région) • Évaluations périodiques indépendantes 	Moyenne	Moyen	Cellule S&E JPS, Institut national de statistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports produits à temps • Qualité des données collectées
Politique Engagement /	Changement de priorités politiques ou faible engagement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer de haut niveau • Ancrage juridique de la stratégie JPS • Alignement avec plans nationaux de développement 	Moyenne	Élevé	Gouvernement, Parlement, partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Textes adoptés • Niveau d'intégration JPS dans les politiques nationales
Communication	Faible visibilité et compréhension de la stratégie JPS	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication nationale JPS • Utilisation des médias et réseaux sociaux • Campagnes de sensibilisation locales 			Ministère de la Communication, OSC jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes menées • Taux de notoriété JPS

CHAPITRE 7– SUIVI-ÉVALUATION ET FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE JPS

La réussite de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) du Tchad repose sur un dispositif de suivi-évaluation (S&E) rigoureux, participatif et orienté vers les résultats, permettant non seulement de mesurer les progrès réalisés, mais aussi d'assurer la transparence, l'apprentissage continu et la redevabilité envers les jeunes et l'ensemble des parties prenantes. Le présent chapitre définit le cadre de suivi-évaluation et les mécanismes de redevabilité qui guideront la mise en œuvre de la SN-JPS, en cohérence avec les engagements nationaux, régionaux et internationaux du Tchad.

7.1. Cadre de suivi-évaluation

7.1.1. Objectifs du suivi-évaluation

Le cadre de suivi-évaluation de la SN-JPS vise à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs spécifiques et des axes stratégiques, à apprécier les effets réels de la stratégie sur la vie des jeunes, des communautés et la cohésion sociale, identifier les réussites, les défis et les ajustements nécessaires en cours de mise en œuvre, renforcer la redevabilité des institutions envers les jeunes et les citoyens et produire des données fiables pour éclairer la prise de décision politique et stratégique. Le suivi-évaluation n'est pas conçu comme un exercice de contrôle administratif, mais comme un outil d'apprentissage collectif et d'amélioration continue.

7.1.2. Les principes directeurs du suivi-évaluation

Le dispositif de S&E de la SN-JPS repose sur les principes suivants :

- Une approche axée sur les résultats et les changements vécus c'est à dire que le suivi s'intéresse autant aux réalisations qu'aux transformations concrètes observées dans les perceptions, les comportements et les dynamiques communautaires.
- La participation et l'inclusion : les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les groupes vulnérables, sont associés au suivi, à la collecte de données et à l'analyse des résultats.
- La transparence et la redevabilité : les informations relatives à la mise en œuvre et aux résultats de la SN-JPS sont accessibles et compréhensibles par les citoyens.
- La sensibilité aux conflits et au contexte : les activités de suivi-évaluation tiennent compte des dynamiques locales, des risques sécuritaires et des fragilités sociales.
- L'apprentissage et l'adaptation : les résultats du suivi-évaluation alimentent l'ajustement des actions et l'amélioration des interventions.
- L'alignement et cohérence car le cadre de S&E est harmonisé avec les systèmes nationaux existants et les exigences des partenaires techniques et financiers.

7.1.3. Cadre de Suivi de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité

Tableau 5: Cadre logique de suivi et d'évaluation de la SN-JPS du Tchad

Logique d'intervention	Axe stratégique	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Responsables principaux
Résultat 1	AXE 1 – Inclusion et leadership des jeunes dans la prévention, la gestion des conflits et la consolidation de la paix	1.1 Taux de participation des jeunes (15-35 ans) aux mécanismes locaux/nationaux de prévention et de gestion des conflits (désagrégé par sexe, milieu, statut)	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbaux des réunions des comités locaux de paix - Rapports annuels des collectivités territoriales - Base de données du Secrétariat Technique Permanent -JPS 	Ministère de la Jeunesse et des Sports, Collectivités territoriales, OSC de jeunesse
		1.2 Nombre de jeunes (dont jeunes femmes) occupant des postes décisionnels dans les instances de paix, de sécurité ou de gouvernance locale.	<ul style="list-style-type: none"> - Listes de nomination/officialisation - Rapports institutionnels 	Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Intérieur, Gouvernorats
		1.3 Pourcentage de jeunes déclarant avoir confiance dans les institutions publiques et sécuritaires (enquête de perception).	<ul style="list-style-type: none"> - Baromètre annuel jeunesse-paix - Enquêtes nationales de perception 	STP-JPS, Institut National de la Statistique (INSEED)
Résultat 2	AXE 2 – Protection sociale et sécurité économique des jeunes	2.1 Nombre de jeunes vulnérables ayant accès à des services de protection sociale, psychosociale ou juridique.	<ul style="list-style-type: none"> - Registres des centres d'écoute et services sociaux - Rapports des programmes d'appui 	Ministère de l'Action Sociale, OSC, UNFPA, UNICEF

		2.2 Taux de jeunes bénéficiant d'un appui à l'emploi, à l'entrepreneuriat ou à la formation professionnelle dans les zones fragiles.	- Base de données de l'ONAPE - Rapports de projets d'insertion économique	ONAPE, Ministère de l'Emploi, PTF
		2.3 Pourcentage de jeunes déclarant une amélioration de leur sécurité économique et de leur dignité (post-intervention).	- Enquêtes de suivi post-formation/insertion - Études d'impact	STP-JPS, partenaires de mise en œuvre
Résultat 3	AXE 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation	3.1 Nombre d'établissements scolaires/universitaires intégrant des modules JPS dans leurs curricula.	- Rapports du Ministère de l'Éducation - Supports pédagogiques validés	Ministère de l'Éducation, Ministère de la Jeunesse
		3.2 Nombre de jeunes formés en éducation à la paix, citoyenneté et résolution pacifique des conflits (désagrégé par sexe).	- Listes de présence aux formations - Certificats de formation	OSC, Maisons de Jeunes, STP-JPS
		3.3 Pourcentage de jeunes participant à des activités culturelles, sportives ou éducatives favorisant la cohésion sociale.	- Rapports d'activités des clubs et associations - Enquêtes de participation	Ministère de la Jeunesse, Collectivités locales
Résultat 4	AXE 4 – Résilience communautaire, environnement et changements climatiques	4.1 Nombre de jeunes formés et engagés comme « sentinelles climat et cohésion sociale » dans les zones à risques.	- Registres de formation - Rapports d'activités des sentinelles	Ministère de l'Environnement, OSC travaillant sur les questions d'environnement et de climat

		4.2 Nombre de mécanismes locaux de gestion des ressources naturelles (eau, terre, pâturages) intégrant des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbaux des comités locaux - Plans de gestion communautaire validés 	Collectivités territoriales, services techniques déconcentrés
		4.3 Pourcentage de jeunes impliqués dans des initiatives vertes génératrices de revenus (agroécologie, reboisement, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de projets verts - Enquêtes communautaires 	Ministère de l'Environnement, PTF, OSC
Résultat 5	AXE 5 – Transformation numérique, partenariats multi-acteurs et communication pour la paix	5.1 Nombre de plateformes numériques fonctionnelles dédiées à la participation des jeunes et à la promotion de la paix.	<ul style="list-style-type: none"> - Audit des plateformes en ligne - Statistiques d'utilisation (visites, interactions) 	STP-JPS, Ministère de la Communication
		5.2 Pourcentage de jeunes sensibilisés aux risques numériques (désinformation, discours de haine, cyberharcèlement).	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de campagnes de sensibilisation - Enquêtes post-formation 	OSC, Organisations de jeunes, médias
		5.3 Nombre de partenariats actifs et formalisés pour la mise en œuvre de la SN-JPS (État, OSC, PTF, secteur privé)	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions signées - Plans de travail conjoints 	STP-JPS, Ministère de la Jeunesse
Résultat 6	AXE 6 – Désengagement, réhabilitation et réinsertion durable des jeunes affectés par les conflits et les crises	6.1 Nombre de jeunes affectés par les conflits ayant intégré un parcours structuré de désengagement et de réinsertion.	<ul style="list-style-type: none"> - Registres des programmes DDR/R - Listes des bénéficiaires 	Agence nationale de réinsertion, OIM, PNUD
		6.2 Taux de réintégration socio-économique réussie des jeunes désengagés après 12 mois (emploi, activité génératrice de	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes de suivi post-réinsertion - Données des services 	Agence nationale de réinsertion, partenaires techniques

		revenus).	d'accompagnement	
		6.3 Pourcentage de communautés d'accueil déclarant une acceptation améliorée des jeunes réintégrés.	- Enquêtes communautaires de perception - Focus groupes	OSC locales, chefs traditionnels, STP-JPS

7.1.4. Outils et méthodologie de suivi-évaluation

La mise en œuvre du suivi-évaluation s'appuiera sur une combinaison d'outils quantitatifs et qualitatifs, permettant de capter à la fois les données chiffrées et les réalités vécues.

Les Outils principaux :

- ❖ cadres logiques et matrices de résultats par axe stratégique ;
- ❖ enquêtes de perception et baromètres citoyens jeunesse ;

Des enquêtes périodiques seront conduites auprès des jeunes afin d'évaluer leur perception de la paix, de la sécurité, de leur participation aux processus décisionnels et de leur confiance dans les institutions. Une enquête de référence sera réalisée au début de la mise en œuvre de la stratégie pour établir les baselines, suivie d'enquêtes régulières (à mi-parcours et à la fin) afin de mesurer les progrès et d'ajuster les interventions.

- ❖ enquêtes de suivi post-intervention ;
- ❖ groupes de discussion et entretiens communautaires
- ❖ plateforme numérique de suivi de la SN-JPS.

La méthodologie comprend:

- ❖ la collecte régulière de données par les institutions responsables et les partenaires ;
- ❖ l'implication des organisations de jeunesse et des OSC dans la collecte et l'analyse ;
- ❖ la triangulation des sources pour renforcer la fiabilité des données ;
- ❖ l'analyse désagrégée (genre, âge, zone géographique, milieu urbain/rural).

7.1.4. Rapports périodiques et évaluations

La SN-JPS prévoit un dispositif structuré de reporting et d'évaluation composé de:

- ❖ Rapports semestriel de suivi qui font l'état d'avancement des activités et défis rencontrés ;
- ❖ Rapports annuels de performance qui analysent des résultats atteints, leçons apprises et recommandations ;

- ❖ Une Évaluation à mi-parcours pour apprécier la pertinence, l'efficacité et la cohérence de la stratégie ;
- ❖ Une Évaluation finale pour mesurer l'impact global de la SN-JPS et capitaliser les acquis tout en préparant le développement de la deuxième génération de la stratégie.

Ces rapports seront partagés avec les institutions concernées, les partenaires et les organisations de jeunesse, et feront l'objet de restitutions publiques.

7.2. Mécanismes de redevabilité

7.2.1. Redevabilité institutionnelle

La mise en œuvre de la SN-JPS s'inscrit dans une logique de responsabilité partagée entre l'État, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers et les acteurs de la société civile. À ce titre des revues périodiques multi-acteurs seront organisées pour examiner les progrès et les écarts; les institutions responsables rendront compte de l'utilisation des ressources et des résultats obtenus et les partenaires techniques et financiers s'alignent sur les priorités nationales et les mécanismes de coordination existants.

7.2.2. Redevabilité sociale et participation citoyenne

La SN-JPS reconnaît les jeunes comme acteurs et bénéficiaires légitimes de la redevabilité.

- ❖ Les mécanismes suivants seront mis en place :
- ❖ des consultations régulières des jeunes sur la mise en œuvre de la stratégie ;
- ❖ des espaces de dialogue et de feedback communautaire ;
- ❖ l'implication des réseaux de jeunes dans le suivi citoyen ;
- ❖ la publication des résultats et des rapports clés.

La redevabilité sociale vise à renforcer la confiance entre les jeunes, les institutions et les partenaires.

7.2.3. Audits et contrôle

Afin de garantir une gestion transparente et responsable des ressources, des audits financiers et opérationnels seront réalisés périodiquement, les recommandations issues des audits feront l'objet de plans de suivi et les mécanismes de contrôle existants de l'État seront mobilisés et renforcés si nécessaire.

7.2.4. Apprentissage, capitalisation et amélioration continue

Les résultats du suivi-évaluation et des mécanismes de redevabilité serviront à ajuster les actions et priorités de la SN-JPS, à capitaliser les bonnes pratiques et les innovations portées par les jeunes et à informer les futures politiques publiques en matière de jeunesse, paix et sécurité

7.2.5 Articulation entre signes vitaux, sécurité humaine et axes stratégiques de la SN-JPS du Tchad

Dans le cadre de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS), une articulation cohérente entre la sécurité humaine, les signes vitaux d'une société et les axes stratégiques a été conçue afin d'offrir un diagnostic opérationnel centré sur l'expérience vécue des jeunes. À l'image des signes vitaux du corps humain (température, pouls, respiration, pression artérielle, oxygénation), les signes vitaux d'une société permettent d'apprécier son état de santé du point de vue des jeunes : leur capacité à agir, leur confiance, leur sentiment de sécurité, leur reconnaissance institutionnelle et leur accès aux ressources.

Cette approche permet d'analyser la situation des jeunes au-delà des seuls indicateurs sectoriels, de prioriser les actions de la SN-JPS en fonction des vulnérabilités structurelles et de suivre et mesurer l'impact réel de la stratégie sur la cohésion sociale, la paix et la sécurité.

Les cinq signes vitaux retenus sont : *Agency, Legitimacy, Trust, Safety et Resources*.

Tableau 6 : Articulation entre signes, vitaux, sécurité humaine et axes stratégiques

Signes vitaux d'une société	Dimensions de la sécurité humaine associées	Axes stratégiques de la SN-JPS du Tchad
<p>Agency (Agence)</p> <p><i>Capacité des jeunes à agir, à influencer et à participer</i></p>	<p>Sécurité politique</p> <p>Sécurité économique</p>	<p>Axe 1 – Inclusion et leadership des jeunes dans la prévention et la consolidation de la paix</p> <p>Axe 2 – Protection sociale et sécurité économique des jeunes</p> <p>Axe 5 – Transformation numérique, partenariats et communication</p>
<p>Legitimacy (Légitimité)</p> <p><i>Reconnaissance et crédibilité des institutions aux yeux des jeunes</i></p>	<p>Sécurité politique</p> <p>Sécurité sanitaire</p>	<p>Axe 1 – Inclusion et leadership des jeunes dans la prévention et la consolidation de la paix</p> <p>Axe 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation</p>
<p>Trust (Confiance)</p> <p><i>Confiance entre jeunes, communautés et institutions</i></p>	<p>Sécurité communautaire</p> <p>Sécurité personnelle</p>	<p>Axe 1 – Inclusion et leadership des jeunes dans la prévention et la consolidation de la paix</p> <p>Axe 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation</p> <p>Axe 4 – Résilience communautaire et</p>

		gestion des ressources
Safety (Sûreté) <i>Sentiment de sécurité physique, sociale et environnementale</i>	Sécurité personnelle Sécurité environnementale	Axe 1 – Inclusion et leadership des jeunes dans la prévention et la consolidation de la paix Axe 4 – Résilience communautaire, environnement et climat Axe 6 – Désengagement, réhabilitation et réinsertion
Resources <i>(Accès équitable aux ressources matérielles, sociales et numériques)</i>	Sécurité économique Sécurité alimentaire Sécurité sanitaire Sécurité numérique	Axe 2 – Protection sociale et sécurité économique Axe 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation Axe 4 – Résilience communautaire, environnement et climat Axe 5 – Transformation numérique, partenariats et communication Axe 6 – Désengagement, réhabilitation et réinsertion

7.3. Budget indicatif

Composition du total :

- ❖ **Activités des 6 axes stratégiques : 21 040 000 000 FCFA**
- ❖ **Fonctionnement du Secrétariat technique national JPS (coordination, S&E, redevabilité) : 1 400 000 000 FCFA**

Le Secrétariat représente environ 6 % du budget global, ce qui est tout à fait conforme aux standards nationaux et internationaux.

Activités clés	Budget estimatif (FCFA)
AXE 1 – Inclusion et leadership des jeunes dans la gouvernance, la prévention des conflits et la consolidation de la paix	
1-Mise en place de cadres permanents de dialogue entre jeunes et autorités aux niveaux communal, départemental et provincial	400 000 000
2-Structuration et animation du Réseau national des Jeunes Relais de Paix	350 000 000
3-Formation et déploiement de jeunes médiateurs communautaires pour la prévention et la gestion des conflits	450 000 000
4-Création et opérationnalisation des Conseils consultatifs Jeunesse-Paix au niveau local	300 000 000
5-Organisation régulière de dialogues intergénérationnels pour renforcer la cohésion	250 000 000

sociale	
6-Renforcement des capacités des organisations de jeunesse en leadership, gouvernance et plaidoyer	350 000 000
7-Mise en œuvre d'un programme national de mentorat civique pour les jeunes leaders	250 000 000
8-Mise en place d'un Fonds d'appui aux initiatives locales de paix portées par les jeunes	750 000 000
9-Promotion du leadership et de la participation des jeunes femmes dans les mécanismes de paix	200 000 000
10-Mise en place d'un mécanisme transparent d'appui public aux organisations de jeunesse	150 000 000
11-Instauration de quotas indicatifs de participation des jeunes dans les mécanismes locaux de paix et de sécurité	300 000 000
Budget indicatif Total Axe 1 : 3 750 000 000 FCFA	
AXE 2 – Protection sociale et sécurité économique des jeunes	

1-Programmes HIMO d'insertion économique des jeunes dans les zones à risque	800 000 000
2-Programmes d'emploi, d'entrepreneuriat et de formation professionnelle locale pour les jeunes	700 000 000
3-Mise en place de guichets intégrés d'accompagnement des jeunes vulnérables	450 000 000
4-Facilitation de l'accès des jeunes aux mécanismes de financement et dispositifs d'accompagnement entrepreneurial	400 000 000
5-Programmes d'autonomisation économique des jeunes femmes survivantes de violences	200 000 000
6-Développer les mécanismes de protection de la santé mentale des jeunes	300 000 000
7-Création et renforcement de centres d'écoute et de protection des jeunes	500 000 000
8-Formation des forces de défense et de sécurité et des autorités locales à la protection des jeunes	300 000 000
9- Mise en place de filets sociaux ciblés pour les jeunes en situation d'extrême vulnérabilité	450 000 000
10- Appui aux initiatives économiques collectives portées par les jeunes	400 000 000

Budget indicatif Axe 2 : 4 500 000 000 FCFA

AXE 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation

1-Intégration des modules sur l'agenda Jeunesse-Paix-Sécurité dans les curricula éducatifs	150 000 000
2-Création et animation de clubs scolaires et universitaires pour la paix	350 000 000
3-Organisation de campagnes nationales et locales de promotion de la non-violence	500 000 000
4-Promotion d'initiatives culturelles, sportives et artistiques en faveur de la paix et de la cohésion sociale	400 000 000
5-Formation d'éducateurs et d'enseignants à l'éducation sensible aux conflits	250 000 000
6-Programmes d'éducation non formelle et d'alphabétisation ciblée pour les jeunes vulnérable	500 000 000
7-Promotion d'une narration positive à travers les médias sur les jeunes bâtisseurs de paix	400 000 000
8-Organisation de forums citoyens de dialogue et d'engagement civique des jeunes	250 000 000

9-Intégration des thématiques JPS dans les maisons de jeunes	120 000 000
10-Promotion de la participation civique responsable des jeunes	100 000 000
11-Mobilisation des universités et jeunes chercheurs pour la production de connaissances sur JPS	220 000 000
Budget indicatif Axe 3 : 3 240 000 000 FCFA	
AXE 4 – Résilience communautaire, environnement et climat	
1-Initiatives de prévention des conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles	100 000 000
2-Formation et déploiement de Jeunes Sentinelles Climat-Paix-Sécurité	500 000 000
3-Inclusion des jeunes dans les mécanismes de gestion foncière et pastorale	200 000 000
4-Appui aux micro-projets environnementaux et écologiques portés par les jeunes	500 000 000
5-Promotion de solutions locales d'adaptation climatique et d'emplois verts	200 000 000
6-Organisation de dialogues communautaires sur le nexus	200 000 000

climat-mobilité-ressources	
7-Renforcement de la résilience communautaire face aux effets du changement climatique	300 000 000
8-Intégration des enjeux environnementaux dans les initiatives de paix portées par les jeunes	150 000 000
9-Sensibilisation des jeunes sur le nexus climat-conflits-sécurité	100 000 000
10-Développement de partenariats entre jeunes et services techniques sectoriels	100 000 000
Budget indicatif Axe 4 :2 350 000 000 FCFA	
AXE 5 – Transformation numérique, partenariats et communication	
1-Développement de plateformes numériques de participation des jeunes	350 000 000
2-Mise en place d'un dispositif national de veille numérique sur les enjeux JPS	300 000 000
3-Formation des jeunes à la citoyenneté numérique et à la cybersécurité	300 000 000
4-Programme national Jeunes Leaders du numérique pour la paix	200 000 000

5-Soutien aux médias locaux et plateformes en ligne spécialisés sur les questions de paix et de sécurité	250 000 000
6- Développement de partenariats multi-acteurs pour la mise en œuvre de l'agenda JPS	200 000 000
7- Renforcement de la communication publique et de la redevabilité sur la mise en œuvre de la stratégie	200 000 000
8-Sensibilisation des jeunes aux risques dans l'espace numérique	150 000 000
9-Valorisation et appui aux innovations numériques développées par les jeunes	150 000 000
Budget indicatif Axe 4 : 2 100 000 000 FCFA	
AXE 6 – Relèvement, stabilisation sociale et autonomisation des jeunes en situation de vulnérabilité liée aux conflits	
1-Mise en œuvre de parcours individualisés de désengagement et de réinsertion des jeunes	500 000 000
2-Création et renforcement de centres de réhabilitation psychosociale pour les jeunes victimes de conflits	600 000 000

3-Programmes intégrés de réinsertion socio-économique des jeunes exposés ou victimes de conflits	700 000 000
4-Implication des jeunes des communautés d'accueil dans les processus de stabilisation	300 000 000
5-Déploiement de campagnes de lutte contre la stigmatisation	150 000 000
6-programmes spécifiques pour les jeunes déplacés, réfugiés et migrants de retour (Appui HCR, CNARR, MASSAH, OIM)	400 000 000
7-Renforcement de la coordination humanitaire-sécurité-développement	200 000 000
8-Formation des acteurs locaux à la réinsertion sensible aux conflits	150 000 000
9-Mise en œuvre du programme national DDR-JPS décliné au niveau régional	250 000 000
Budget indicatif Axe 6 : 3 250 000 000 FCFA	
Coûts transversaux	
Fonctionnement du Secrétariat technique national JPS (2026–2030)	1 600 000 000
Suivi-évaluation, apprentissage et redevabilité de la Stratégie JPS	250 000 000

TOTAL Coûts transversaux: 1 850 000 000 FCFA

Total Budget de la stratégie JPS du Tchad (2026-2030): 21 040 000 000 FCFA

7.4. Stratégie de mobilisation des ressources

La mise en œuvre de la SN-JPS du Tchad repose sur une mobilisation diversifiée, progressive et soutenable des ressources, combinant financements nationaux, appuis des partenaires techniques et financiers, contributions des collectivités territoriales et, à terme, mécanismes innovants de financement. Cette approche vise à réduire la dépendance excessive aux financements extérieurs, à renforcer l'appropriation nationale et à assurer la continuité des interventions dans un contexte marqué par des contraintes sécuritaires et économiques.

Mobilisation des ressources nationales

L'État tchadien constitue le pilier central du financement de la SN-JPS. À ce titre, la stratégie prévoit l'intégration progressive des priorités JPS dans les budgets-programmes des ministères concernés, notamment ceux en charge de la jeunesse, de la sécurité, de l'action sociale, de l'éducation, de l'emploi et de la décentralisation. Des ressources complémentaires pourront être mobilisées à travers les collectivités territoriales décentralisées, les fonds nationaux dédiés à la jeunesse et les mécanismes de financement public existants. L'ancrage de la SN-JPS dans les cadres nationaux de planification et de développement, notamment La Connexion Tchad 2030, constitue un levier stratégique pour sécuriser ces financements et renforcer la cohérence des interventions publiques.

Engagement de financement national et faisabilité budgétaire

Conformément aux principes d'appropriation nationale et de durabilité, le Gouvernement du Tchad s'engage à inscrire progressivement la SN-JPS dans le budget national, à travers la création d'une ligne budgétaire dédiée au sein du Ministère chargé de la Jeunesse. Cette contribution nationale annuelle indicative vise à couvrir en priorité :

- ➔ la coordination institutionnelle de la SN-JPS ;
- ➔ le fonctionnement du Secrétariat Technique Permanent JPS (STP-JPS) ;
- ➔ les activités essentielles de suivi-évaluation, de reporting et de redevabilité ;
- ➔ la participation significative des jeunes, notamment des jeunes femmes et des groupes marginalisés, aux mécanismes de gouvernance et de mise en œuvre.

Cette approche progressive permet de sécuriser un socle minimal de financement public, tout en tenant compte des arbitrages budgétaires nécessaires dans un contexte de fortes priorités sécuritaires et sociales.

Articulation avec les cadres nationaux de budgétisation

Le financement de la SN-JPS sera aligné sur les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT), les lois de finances annuelles ainsi que les stratégies sectorielles et programmes budgétaires existants. Cette articulation facilitera :

- ❖ l'intégration transversale de la jeunesse dans les politiques publiques ;
- ❖ la planification financière à court, moyen et long terme ;
- ❖ le suivi effectif des engagements budgétaires de l'État.

Encadré 1: Scénario budgétaire minimum

Encadré 1 : Scénario budgétaire minimum – Fonctionnement et coordination

Objectif : Assurer la viabilité institutionnelle de la SN-JPS, même en cas de ressources limitées.

Ce scénario couvre :

- le fonctionnement du STP-JPS ;
- la coordination du Comité interministériel JPS et de la Coalition nationale multi-acteurs ;
- les revues annuelles participatives ;
- les activités minimales de suivi-évaluation et de communication.

Financement principal : Budget national + appui technique ciblé des partenaires.

Encadré 2: Scénario budgétaire optimal- Mise à l'échelle et impact

Encadré 2 : Scénario budgétaire optimal – Mise à l'échelle et impact

Objectif : Accroître l'impact de la SN-JPS à l'échelle nationale.

Ce scénario inclut :

- la mise à l'échelle des programmes de prévention, d'inclusion socio-économique et de cohésion sociale ;
- le renforcement des mécanismes décentralisés JPS ;
- les actions de protection des jeunes acteurs de paix ;
- la production de connaissances et l'innovation en matière de paix et de sécurité.

Financement : Budget national renforcé + contributions des partenaires techniques et financiers alignées sur les priorités nationales.

Rôle des partenaires techniques et financiers

Les partenaires techniques et financiers (PTF), notamment le Système des Nations Unies, l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et les partenaires bilatéraux et multilatéraux, interviennent en complément du financement national, dans une logique d'alignement sur les priorités définies par la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS). Leur appui vise principalement à accompagner la mise à l'échelle des interventions prioritaires, renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs nationaux et territoriaux, soutenir l'innovation, la production de connaissances et l'apprentissage en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix et appuyer le déploiement des mécanismes de suivi-évaluation et de redevabilité.

La mobilisation des ressources des partenaires reposera sur une articulation étroite entre la SN-JPS et les cadres de coopération existants, la formulation de projets bancables et l'utilisation d'outils standards de programmation et de financement (cadres logiques, budgets détaillés, indicateurs SMART). Afin d'éviter les duplications et de renforcer l'efficacité de l'aide, les appuis des partenaires seront coordonnés au sein de la Coalition nationale multi-acteurs JPS, qui servira de cadre unique de dialogue, d'alignement et de redevabilité. Cette approche permettra de préserver le leadership de l'État, de renforcer l'appropriation nationale et d'assurer la soutenabilité à long terme de la Stratégie.

Partenariats avec le secteur privé et financement innovant

La SN-JPS encourage le développement de partenariats stratégiques avec le secteur privé, notamment dans les domaines de l'emploi des jeunes, de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Des mécanismes innovants pourront être explorés, tels que les fonds de cofinancement public-privé, les contributions volontaires, les mécanismes de financement basé sur les résultats, ainsi que l'appui des institutions de microfinance pour soutenir les initiatives économiques des jeunes. Ces partenariats visent à diversifier les sources de financement et à renforcer l'impact socio-économique de la stratégie.

Mécanismes de gestion financière et redevabilité

La mobilisation des ressources sera accompagnée de mécanismes robustes de gestion financière, de transparence et de redevabilité, conformes aux exigences des bailleurs. Un système de suivi budgétaire et de reporting financier sera mis en place au sein du Secrétariat Technique Permanent JPS, permettant de suivre l'exécution des dépenses, d'évaluer l'efficacité des investissements et de produire des rapports financiers périodiques. Des audits réguliers et la publication des résultats contribueront à renforcer la confiance des partenaires et à assurer une utilisation optimale des ressources mobilisées.

Durabilité financière

Afin d'assurer la pérennité de la SN-JPS au-delà des cycles de financement, la stratégie met l'accent sur la progressive prise en charge nationale, le renforcement des capacités institutionnelles et la capitalisation des résultats. L'objectif est de faire de la Jeunesse, Paix et Sécurité un axe transversal durable des politiques publiques, soutenu par des ressources nationales renforcées et des partenariats de long terme.

CHAPITRE 8 – STRATÉGIE DE COMMUNICATION

8.1. Objectif de la communication

La stratégie de communication et de visibilité de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) du Tchad vise à assurer l'appropriation nationale, la compréhension partagée et l'adhésion active de l'ensemble des parties prenantes à la vision, aux objectifs et aux actions portées par l'Agenda JPS.

De manière spécifique, la communication a pour objectifs de :

- ❖ Informer les acteurs institutionnels, les partenaires et les populations sur les fondements, les priorités et les résultats attendus de la SN-JPS ;
- ❖ Sensibiliser à l'importance du rôle des jeunes, des jeunes femmes et des organisations de jeunesse dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la cohésion sociale ;
- ❖ Renforcer la légitimité et la visibilité de la SN-JPS comme cadre national de référence pour l'opérationnalisation de l'Agenda JPS au Tchad ;
- ❖ Favoriser l'appropriation communautaire et la participation significative des jeunes à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la Stratégie ;
- ❖ Mobiliser l'engagement politique, institutionnel, technique et financier autour des actions prévues ;
- ❖ Valoriser les résultats, bonnes pratiques et impacts issus de la mise en œuvre de la SN-JPS, au niveau national, régional et international.

La communication est conçue comme un levier stratégique transversal, contribuant directement à la réussite, à la durabilité et à la redevabilité de la Stratégie.

8.2. Cibles et messages clés

8.2.1. Cibles prioritaires

La stratégie de communication distingue plusieurs catégories de cibles :

a) Cibles institutionnelles et politiques

- ❖ Présidence de la République
- ❖ Gouvernement et ministères sectoriels
- ❖ Parlement
- ❖ Médiature
- ❖ Collectivités territoriales décentralisées
- ❖ Forces de défense et de sécurité

b) Cibles opérationnelles et techniques

- ❖ Structures nationales de jeunesse
- ❖ Organisations de la société civile
- ❖ Organisations de jeunesse et de jeunes femmes
- ❖ Leaders communautaires, traditionnels et religieux
- ❖ Médias publics et privés

c) Cibles communautaires et sociales

- ❖ Jeunes (filles et garçons, en zones urbaines, rurales et frontalières)
- ❖ Femmes et groupes vulnérables
- ❖ Communautés locales

d) Cibles partenaires

- ❖ Partenaires techniques et financiers
- ❖ Agences du Système des Nations Unies
- ❖ Organisations régionales et internationales

8.2.2. Les messages clés

Les messages seront adaptés selon les cibles, les langues et les canaux, autour des axes suivants :

- ❖ La jeunesse tchadienne est un acteur central de la paix, non seulement bénéficiaire mais force motrice de prévention des conflits et de cohésion sociale ;
- ❖ La SN-JPS est un cadre national inclusif, aligné sur les priorités nationales et les engagements internationaux du Tchad ;
- ❖ L'inclusion des jeunes et notamment des jeunes femmes renforce la stabilité, la sécurité et le développement durable ;
- ❖ La paix est un investissement collectif, nécessitant l'engagement de l'État, des communautés, des partenaires et des jeunes eux-mêmes ;
- ❖ Les actions de la SN-JPS produisent des résultats concrets au niveau local et national.

8.3. Approches et canaux de communication

8.3.1. Approches de communication

La communication reposera sur les principes suivants :

- ❖ Une approche participative et inclusive, valorisant la voix des jeunes ;
- ❖ Une communication sensible aux conflits, évitant toute exacerbation des tensions ;
- ❖ Une communication multilingue, tenant compte des langues nationales ;
- ❖ Une communication décentralisée, ancrée dans les territoires ;
- ❖ Une communication axée sur les résultats et l'impact, fondée sur des données probantes.

8.3.2. Canaux de communication

Les principaux canaux incluent :

- ❖ Médias traditionnels : radio communautaire et nationale, télévision, presse écrite ;
- ❖ Médias numériques : réseaux sociaux, plateformes institutionnelles, contenus multimédias ;
- ❖ Communication de proximité : dialogues communautaires, forums jeunesse, caravanes de sensibilisation ;
- ❖ Outils institutionnels : communiqués officiels, notes d’information, rapports de progrès ;
- ❖ Événementiel : lancements officiels, journées nationales, campagnes thématiques.

Une attention particulière sera accordée aux radios communautaires, compte tenu de leur forte portée en zones rurales

8.4. Gouvernance de la communication

La gouvernance de la communication de la SN-JPS repose sur un dispositif structuré qui s’articule comme suit:

- ❖ Le Ministère de la Jeunesse et des sports, en tant que chef de file, assure l’orientation stratégique, la validation des messages et la cohérence globale ;
- ❖ Le Comité de pilotage de la SN-JPS supervise la communication et veille à son alignement avec les objectifs de la Stratégie ;
- ❖ Une cellule ou un point focal communication est chargé de la mise en œuvre opérationnelle, en lien avec les services de communication gouvernementaux ;
- ❖ Les organisations de jeunesse et de la société civile participent à la co-production et à la diffusion des messages ;
- ❖ Les partenaires techniques et financiers appuient techniquement et financièrement les actions de visibilité.

8.5. Indicateurs de visibilité et d’impact

Le suivi de la stratégie de communication s’appuiera sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, notamment :

- ❖ le nombre de campagnes digitale et de communication mises en œuvre ;
- ❖ le nombre et diversité des supports produits et diffusés ;
- ❖ le taux de couverture médiatique nationale et locale ;
- ❖ la portée et engagement sur les plateformes numériques ;
- ❖ le nombre de jeunes et de communautés touchés par les actions de communication ;
- ❖ le niveau de connaissance et d’appropriation de la SN-JPS par les cibles ;
- ❖ la perception du rôle des jeunes dans la paix et la sécurité ;

- ❖ L'intégration de la SN-JPS dans les discours et politiques publiques.
Ces indicateurs vont permettre d'évaluer l'efficacité, la portée et l'impact réel de la communication sur l'appropriation et la mise en œuvre de la Stratégie.

Conclusion générale

La Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité (SN-JPS) du Tchad est une étape importante dans l'histoire des politiques publiques nationales en matière de paix, de sécurité et de gouvernance inclusive. En effet, elle s'inscrit dans un momentum mondial et continental fort, caractérisé par une reconnaissance croissante du rôle crucial des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale. Depuis l'adoption de la Résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies, renforcée par les résolutions 2419 (2018), 2535 (2020) et plus récemment 2807 (2025), l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité s'est imposé comme un nouveau paradigme de gouvernance de la paix, fondé sur la participation significative, la protection, la prévention, les partenariats et la réintégration. Pourtant, à l'échelle mondiale, seuls quelques États ont à ce jour traduit ces engagements en cadres nationaux structurés. Selon les données du YPS Monitor⁴, à peine une dizaine de pays disposent d'un Plan d'Action National ou d'une stratégie JPS formalisée.

En Afrique centrale et dans l'espace francophone, des pays comme la République démocratique du Congo, le Burundi et le Cameroun ont ouvert la voie. En se dotant pour la première fois d'une Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité, le Tchad rejoint ce cercle restreint de pays pionniers et affirme clairement sa volonté de passer du discours à l'action, en plaçant la jeunesse au cœur des réponses aux défis sécuritaires, sociaux et climatiques contemporains. Cette stratégie est avant tout une réponse politique forte à une réalité nationale. Dans un pays où plus de 60 % de la population est jeune, où les pressions sécuritaires régionales, les conflits communautaires, les effets du changement climatique et les vulnérabilités socio-économiques se conjuguent, la paix et la sécurité ne peuvent être durablement assurées sans l'engagement actif, visible et reconnu des jeunes. La SN-JPS rompt ainsi avec les approches fragmentées et ponctuelles du passé, pour proposer un cadre cohérent et orienté vers la prévention, fondé sur la sécurité humaine, la cohésion sociale et la résilience communautaire. Fruit d'un processus participatif, inclusif et profondément ancré dans la consultation et la co-construction avec les jeunes, cette stratégie reflète les aspirations, les frustrations mais aussi la résilience et la capacité d'action de la jeunesse tchadienne. Les consultations provinciales et le sondage U-Report ont révélé une jeunesse déjà engagée dans la promotion de la paix, consciente des liens entre exclusion économique et violence, et résolument demandeuse d'une participation réelle aux décisions qui façonnent son avenir. La SN-JPS est la traduction concrète de cette parole collective en orientations stratégiques, objectifs mesurables et actions prioritaires.

Au-delà d'un document de politique publique, la SN-JPS constitue une boussole stratégique pour l'action de l'État, des collectivités territoriales, des organisations de jeunesse, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Elle renforce la cohérence avec les cadres nationaux existants (PND « Tchad Connexion 2030 », Politique Nationale de la Jeunesse, Stratégie Nationale de Cohésion Sociale, PAN 1325) et offre un cadre clair pour la mobilisation des ressources, la coordination des acteurs et le suivi-évaluation de l'impact. La réussite de cette stratégie reposera toutefois sur la mise en œuvre effective et collective. La SN-JPS appelle une volonté politique constante, des investissements financiers durables, un renforcement des capacités institutionnelles et, surtout, une confiance renouvelée entre l'État et la jeunesse. Elle invite ainsi à considérer les jeunes non plus

⁴ [Home - YPS Monitor](#)

comme un groupe à gérer ou à contenir, mais comme des partenaires à part entière de la paix et de la sécurité, porteurs de solutions et d'innovations.

En définitive, la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité du Tchad pose les bases d'un nouveau contrat social générationnel, fondé sur l'inclusion et la responsabilité partagée. A travers l'adoption de ce document stratégique, le Tchad fait le choix d'une paix durable construite avec les jeunes, d'une sécurité humaine renforcée et d'un avenir plus juste et plus stable pour l'ensemble de ses citoyens.

Bibliographie

I. Cadre normatif international – Nations Unies

-Conseil de sécurité des Nations Unies (2015).
Résolution 2250 (2015) sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité.
New York, Nations Unies.

-Conseil de sécurité des Nations Unies (2018).
Résolution 2419 (2018) sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité.
New York, Nations Unies.

-Conseil de sécurité des Nations Unies (2020).
Résolution 2535 (2020) sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité.
New York, Nations Unies.

-Conseil de sécurité des Nations Unies (2025).
Résolution 2807 (2025) sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité.
New York, Nations Unies.

Nations Unies (2018).
Étude de progrès sur la jeunesse, la paix et la sécurité – Rapport du Secrétaire général.
New York.

II. Cadre continental africain – Union africaine

-Union africaine (2006).
Charte africaine de la jeunesse.
Addis-Abeba. (*Article 17 : Jeunesse, paix et sécurité*)

-Union africaine (2020).
Cadre continental de l'Union africaine sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité et son plan d'action de 10 ans Addis-Abeba.

-Union africaine (2015).
Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.
Addis-Abeba.

III. Cadre régional – Afrique centrale

CEEAC (2021).

Cadre régional Jeunesse, Paix et Sécurité en Afrique centrale.
Libreville.

CEEAC (2019).

Stratégie régionale de prévention des conflits et de consolidation de la paix.
Libreville.

IV. Documents nationaux – République du Tchad

-République du Tchad

Tchad Connexion 2030.

-République du Tchad (2024).

Stratégie nationale de cohésion sociale (SNCS 2024-2029)

-Ministère de la Jeunesse et des Sports (2023).
Politique nationale de la jeunesse.

-République du Tchad (2021).
Plan National de Développement (PND) – Tchad 2022–2026.

-Conseil National de Transition (2020).
Charte de la Transition.

V. Documents de référence et d'appui programmatiques

-PNUD (2021). Jeunesse, prévention des conflits et consolidation de la paix en Afrique.
New York.

-UNFPA (2020). Investir dans la jeunesse pour la paix et la sécurité.
New York.

-UNESCO (2018). Les jeunes comme acteurs de la paix et de la prévention de l'extrémisme violent.
Paris.

VI. Études, articles et rapports thématiques

– *The Missing Peace* – Étude de progrès sur la jeunesse, la paix et la sécurité (version française disponible)

– Analyse globale du rôle des jeunes dans les processus de paix et recommandations pour faire avancer l'agenda JPS.

Localiser l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, dix ans après (UNOY)

– Rapport de suivi critique explorant les défis et réalisations de l'agenda JPS à l'échelle locale et internationale.

Sur les fronts de la paix : Guide de l'activiste pour un monde nouveau – Séverine Autesserre

– Approche innovante et centrée sur les acteurs locaux dans la construction de la paix (traduction française disponible).

Petit manuel Jeunesse, Paix et Sécurité (AFNU / Guide résumé)

– Synthèse des piliers JPS avec orientations opérationnelles pour praticiens et décideurs.

Pathways for Peace : Approches inclusives pour prévenir les conflits (Banque mondiale – rapport stratégique)

– Rapport en français sur les approches intégrées de prévention des conflits, avec implications pour les jeunes et la cohésion sociale.

Jeunesse, paix et sécurité – Interpeace (analyses et ressources pratiques)

– Perspectives analytiques et ressources sur la participation effective des jeunes dans les processus de paix.

Jeunesse, paix et sécurité – Union interparlementaire

– Documents sur la participation des jeunes et recommandations politiques à intégrer.

Annexes

Annexe 1 : Les questions de la Matrice des consultations Locales

1. Avez-vous entendu parler de la résolution 2250 ou l’agenda JPS ?

2. Axe stratégique ou Pilier JPS (Objectif stratégique)

3. Diagnostic rapide (SWOT régional : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

4. Problématiques prioritaires (3 à 5 max)

Problématique identifiée	Commentaire/Justification
--------------------------	---------------------------

5. Initiatives existantes

Programmes/Initiatives	Acteur porteur	Limites et gaps identifiés
------------------------	----------------	----------------------------

6. Actions prioritaires régionales

Action proposée	Ministère Leader	Acteurs associés	Résultats attendus	Indicateurs	Budget estimatif	Disponibilité	Point focal
-----------------	------------------	------------------	--------------------	-------------	------------------	---------------	-------------

7. Contraintes majeures à l’atteinte des objectifs

<i>Contrainte identifiée</i>	<i>Type (institutionnelle / économique / socioculturelle / technologique / environnementale)</i>	<i>Réforme proposée</i>	<i>Mesures d'accompagnement</i>
------------------------------	--	-------------------------	---------------------------------

8. Acteurs et rôles dans la mise en œuvre

Acteur	Rôle	Niveau d'influence	Ressources mobilisables
--------	------	--------------------	-------------------------

Annexe 2 : Liste des personnes ressources et informateurs clés

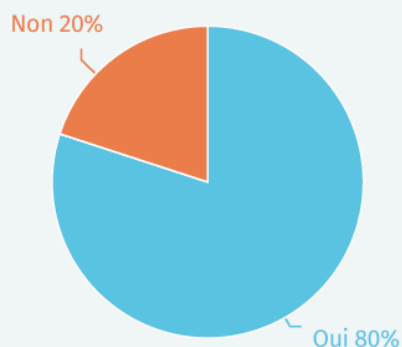
N	Noms et Prénoms	Institutions	Expertise ou fonction	Contact téléphonique ou électronique
1	Dr Seid GNA-GUELE	Avocats sans Frontière	Expert en Résilience, Paix et fragilité	61740222
2	Judith Knoepfli	Bureau de Coordinateur Résident des Nations Unies	Spécialiste Paix et Développement	65445309
3	Yannick Mbaidodjim	Salama Peace	Coordinateur de l'initiative cercle de Paix	69035733
4	Madjitouloum Junior	Caritas Suisse	Président du Conseil d'Administration Agri-Synergie	60333582
5	Natho Ozias Gamagoum	Étudiant à l'Université de Douala	Politologue, Expert en Communication	63077737
6	Abakar Choukou Mbouloumi	Union Sacrée de la jeunesse active pour la citoyenneté	Président de l'Association	66698183

7	Sabre Djimasngar	Chercheur Indépendant	Diplôme en science de l'éducation	60425790
8	Koyanouba Arnaud	Entrepreneur	Expert en Finance et Assurance	66586239
9	Adoumadji Vincent	Réseau des Associations des Jeunes de Mandoul	Président de l'Association	68313041
10	Djelassem Stéphane	Réseau des Associations des Jeunes du Logone Occidental	President du Reseau	stephandedjelassem2@gmail.com
11	Josiane Djikoloum Darwatoye	Salama Peace Initiative	Présidente de l'association	josy.darwatoye@gmail.com
12	Monique Ngaralbaye	Assemblée Nationale	Parlementaire	+23599294094
13	Olivier Djimassal	Ministère de la Jeunesse et	Directeur Adjoint de l'insertion de la jeunesse	djimassal235@gmail.com
15	Alhafiz Hassan	Youth Connect	Coordinateur	alhafiz@youthconnect.td

Annexe 3: Résultats des Consultations U-Report

Selon toi, les jeunes jouent-ils aujourd'hui un rôle important dans la promotion de la paix au Tchad ?

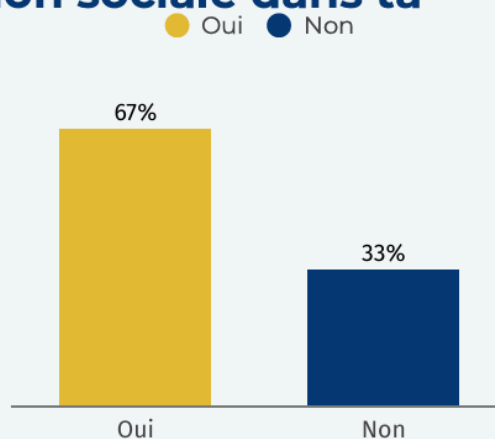
Les résultats montrent une perception largement positive du rôle des jeunes dans la promotion de la paix au Tchad. En effet, 80 % des répondants estiment que les jeunes jouent un rôle important, contre seulement 20 % qui pensent le contraire.



2

As-tu déjà participé à une activité liée à la paix, au dialogue ou à la cohésion sociale dans ta communauté ?

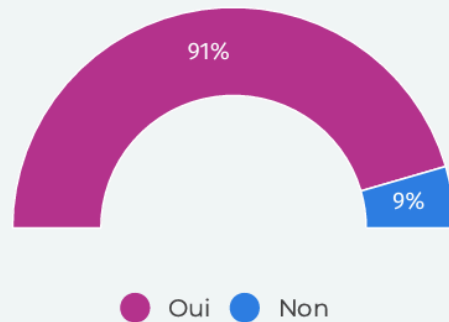
Les données indiquent un niveau de participation relativement élevé, avec 67 % des jeunes interrogés déclarant avoir déjà pris part à une activité liée à la paix, contre 33 % n'ayant jamais participé.



3

Penses-tu que le manque d'emploi pour les jeunes peut augmenter les risques de violence ou de conflits ?

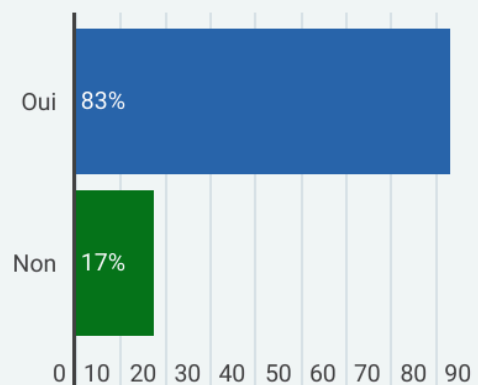
La majorité des répondants répondent « Oui », confirmant que l'exclusion économique est perçue comme un facteur aggravant l'instabilité sociale.



4

Faut-il, selon toi, donner plus de place aux jeunes dans les décisions liées à la paix et à la sécurité au Tchad ?

Une très large majorité des répondants, 83%, est favorable à une plus grande implication des jeunes dans les décisions relatives à la paix et à la sécurité, tandis qu'une minorité seulement, 17%, s'y oppose



Annexe 4 : Liste des parties prenantes clés du processus de développement de la stratégie

- ★ Le Ministère en charge de la Jeunesse, en collaboration avec :
- ★ Les autres Ministères sectoriels ;
- ★ Assemblée Nationale, Sénat ;
- ★ Médiateur de la République ;
- ★ Les agences du système des Nations Unies (PNUD, UNFPA, UNICEF, etc.) ;
- ★ L'INSEED : Institut National de la Statistique et des Etudes Démographiques ;
- ★ Universités, centres d'études et de recherche, think tank ;
- ★ Secteur privé ;
- ★ Les responsables des services administratifs provinciaux dont des Conseillers de Gouverneurs ;
- ★ Les Organisations Non Gouvernementale (CONAT, etc.) ;
- ★ Les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, AFD, Affaires Mondiales CANADA, l'Union Européenne, etc) ;
- ★ Les Organisations de la Société Civile (Salama Peace Initiative, REJEFFT, Parlement des enfants, ADH, etc.);
- ★ L'Union des Jeunes Nationalistes ;
- ★ Réseau des organisations de Jeunes pour la paix ;
- ★ Les organisations des jeunes intervenant dans le domaine de la paix, les jeunes leaders, les acteurs non jeunes ayant des connaissances ou des contributions dans ce domaine ;
- ★ Les confessions religieuses ;
- ★ Le Haut Conseil autonome de la chefferie traditionnelle

Annexe 5: Table des matières

AVANT-PROPOS	5
Remerciements	7
Liste des tableaux et schémas	7
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
CHAPITRE 1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION	12
1.1. Contexte général	12
1.2. Justification de la stratégie Jeunesse, Paix et Sécurité	13
1.3. Problématique nationale Jeunesse, Paix et Sécurité au Tchad	15
1. 4. Alignement aux cadres internationaux, continentaux et régionaux	16
1-4-1- Alignement aux cadres internationaux	16

1-4-2- Alignement aux cadres continentaux et régionaux	17
Valeur ajoutée du PAN-JPS dans l'architecture nationale	22
1.6. Définitions et concepts clés	23
1.6.1-La Jeunesse	23
1.6.2- La Sécurité	23
1.6.3-La Paix	24
CHAPITRE 2 – PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE-JPS	24
2.1. Approche méthodologique	24
2.2. Processus participatif et inclusif	25
2.3. Acteurs impliqués dans l'élaboration de la stratégie	28
2.4. Principaux enseignements du processus	28
CHAPITRE 3 – ANALYSE DE LA SITUATION DES JEUNES DU TCHAD	30
3.1. Profil démographique et socio-économique des jeunes	30
3.2. Enjeux de participation, de gouvernance et de cohésion sociale	30
3.3. Dynamiques sécuritaires et facteurs de vulnérabilité	31
3.4. Initiatives existantes et réponses institutionnelles	32
3.5. Opportunités et défis stratégiques	32
CHAPITRE 4 – ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE	34
4.1. Vision	34
4.3. Objectifs spécifiques	35
Objectif spécifique 1 :	35
Objectif spécifique 2 :	35
Objectif spécifique 3 :	36
Objectif spécifique 4 :	36
Objectif spécifique 5 :	36
Objectif spécifique 6 :	36
4.4. Principes directeurs	37
1-Participation et appropriation nationale	37
2-Inclusion et équité	37
3-Approche sensible aux conflits et au contexte	37
4-Approche fondée sur les droits humains	37
5-Égalité de genre et autonomisation des jeunes femmes	37
6-Partenariats et responsabilité partagée	37
7-Orientation vers les résultats et redevabilité	37
CHAPITRE 5 : PLAN D'ACTION DE LA STRATÉGIE	38
5.1 Cadre logique complète de la stratégie Jeunesse, Paix et Sécurité du Tchad	39
Résultats attendus	71
5.2. Acteurs responsables et partenaires de la mise en oeuvre	80
5.3. Les indicateurs de performance de la stratégie	80

Indicateurs transversaux de changement	81
Indicateurs par axe stratégique	81
AXE 1 – Inclusion et leadership des jeunes	81
AXE 2 – Protection sociale et sécurité économique des jeunes	82
AXE 3 – Citoyenneté, culture de la paix et éducation	82
AXE 4 – Résilience communautaire, environnement et climat	82
AXE 5 – Transformation numérique, communication et partenariats	82
AXE 6 – Relèvement, stabilisation sociale et autonomisation	83
5.4. Échéancier de mise en œuvre	83
PHASE 1 : MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION (Année 1)	83
Actions clés	83
PHASE 2 : DÉPLOIEMENT PILOTE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Année 2)	84
Actions clés	84
PHASE 3 : EXTENSION ET MISE À L'ÉCHELLE (Années 3 et 4)	84
Actions clés	84
Résultats attendus	84
PHASE 4 : CONSOLIDATION ET DURABILITÉ (Année 5)	84
Actions clés	84
CHAPITRE 6 – MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	85
6.1. Dispositif institutionnel et mécanismes de gouvernance de la SN-JPS	85
6.2. Rôles et responsabilités des parties prenantes	89
1. Gouvernement et institutions nationales	89
2. Collectivités territoriales et acteurs locaux	90
3. Organisations de la société civile (OSC) et associations de jeunesse	90
4. Partenaires techniques et financiers (PTF)	90
5. Communautés locales et jeunes	90
6. Mécanismes transversaux	91
6.3. Partenariats stratégiques	91
1. Partenaires techniques et financiers internationaux	91
2. Partenaires régionaux et continentaux	91
3. Partenaires nationaux	92
4. Mécanismes de partenariat	92
5. Objectifs des partenariats stratégiques	92
6.4. Gestion des risques	94
CHAPITRE 7– SUIVI-ÉVALUATION ET FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE JPS	97
7.1. Cadre de suivi-évaluation	97
7.1.1. Objectifs du suivi-évaluation	97
7.1.2. Les principes directeurs du suivi-évaluation	98

7.1.3. Cadre de Suivi de la Stratégie Nationale Jeunesse, Paix et Sécurité	98
Tableau 5: Cadre logique de suivi et d'évaluation de la SN-JPS du Tchad	98
7.1.4. Outils et méthodologie de suivi-évaluation	102
7.1.4. Rapports périodiques et évaluations	103
7.2. Mécanismes de redevabilité	103
7.2.1. Redevabilité institutionnelle	103
7.2.2. Redevabilité sociale et participation citoyenne	103
7.2.3. Audits et contrôle	104
7.2.4. Apprentissage, capitalisation et amélioration continue	104
7.2.5 Articulation entre signes vitaux, sécurité humaine et axes stratégiques de la SN-JPS du Tchad	104
7.3. Budget indicatif	107
Composition du total:	107
7.4. Stratégie de mobilisation des ressources	117
Mobilisation des ressources nationales	117
Engagement de financement national et faisabilité budgétaire	117
Rôle des partenaires techniques et financiers	119
Mécanismes de gestion financière et redevabilité	119
Durabilité financière	119
CHAPITRE 8 – STRATÉGIE DE COMMUNICATION	120
8.1. Objectif de la communication	120
8.2. Cibles et messages clés	120
8.2.1. Cibles prioritaires	120
8.2.2. Les messages clés	121
8.3. Approches et canaux de communication	122
8.3.1. Approches de communication	122
8.3.2. Canaux de communication	122
8.4. Gouvernance de la communication	123
8.5. Indicateurs de visibilité et d'impact	123
Conclusion générale	124
Bibliographie	125
I. Cadre normatif international – Nations Unies	125
III. Cadre régional – Afrique centrale	126
IV. Documents nationaux – République du Tchad	126
V. Documents de référence et d'appui programmatiques	126
Annexes	128
Annexe 1 : Les questions de la Matrice des consultations Locales	128
Annexe 2 : Liste des personnes ressources et informateurs clés	129
Annexe 3: Résultats des Consultations U-Report	130

